

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira de Bejaïa.
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales
Option : Finance et Commerce International

Thème

***Les IDE en Algérie :
Paradoxe d'une économie attractive faiblement attrayante***

Présenté par :

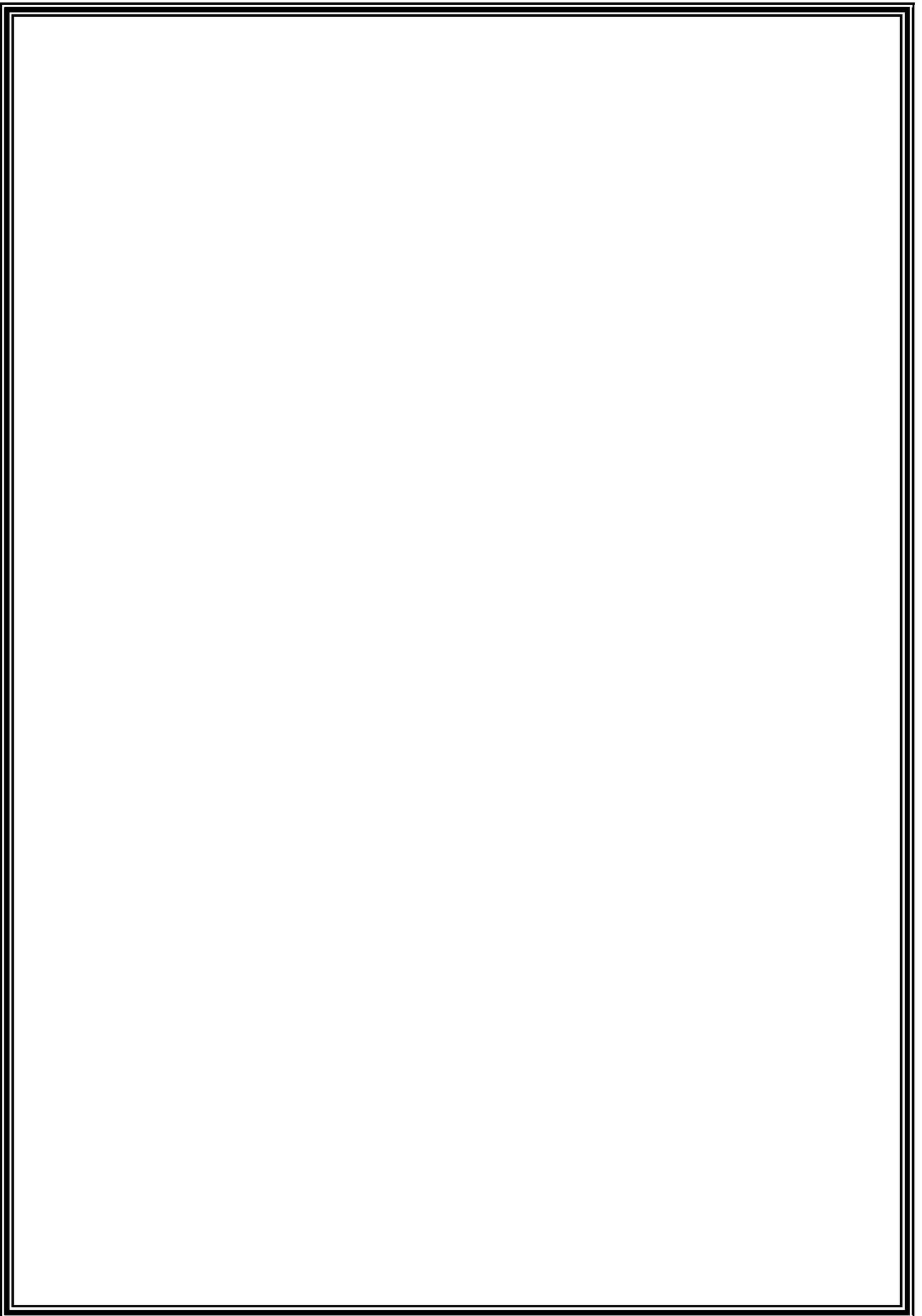
-BOUFOUDI Salima.

-REZKINI Nawel.

Encadreuré par:

Mr. BEZTOUH Djaber

Promotion : 2020/2021



Remerciements

On tient à exprimer nos sincères remerciements à notre encadreur BEZTOUH Djaber pour ses recommandations, sa patience, sa disponibilité, son aide et ses enseignements si précieux et d'avoir dirigé notre travail.

Nos remerciements s'adressent également aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.

Aussi on tient à remercier tous les enseignants de l'université ABDERAHMAN MIRA de BEJAIA, plus particulièrement les enseignants du département des sciences commerciales pour leurs orientations et précieux conseils.

Enfin, nos gratitudes vont également à toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien et leur aide plus particulièrement à nos familles.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

A MES CHERS ET ADORABLES FRERES ET SŒURS et leurs maris

*A mes neveux **Rami, Mayas, Ihawas.***

*A mes nièces **Ryma, Maylis***

*A ma binôme et ma meilleure copine **Salima** et sa chère famille*

*Mes chères amies, plus particulièrement **Célia, Safia, Siham, Hanane** merci pour tous les bons moments qu'on a passé ensemble.*

Nawel

Dédicace

Je rends grâce à Dieu qui nous a fourni le courage pour mener à bien notre travail malgré les obstacles rencontrés.

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur soutien et leurs Prières.

*A mes chères sœurs **Louha, Assia, Samira, Yasmina, Nadjette, Zahia, Wissam, Sarah**, qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance et de courage.*

*A mes nièces **Cila, Atinia, Aline, Léa, Iliana**.*

*A mes neveux **Aksil, Yaktine, Aylane Léonidas, Yalasse**.*

*A mon fiancé **Sofiane**, qui a toujours été présent pour moi et qui m'a toujours épaulé, ainsi qu'à ma belle-famille.*

*A la précieuse amie ma chère **Nawel**, celle que j'ai eu chance de l'avoir comme binôme, ainsi qu'à toute sa famille.*

*A tous mes amies plus particulièrement **Siham, Safia**.*

Salima

Liste des tableaux, figures, schémas

Liste des Tableaux

Tableau N° - 1 Les flux d'IDE entrants et sortants dans le monde	12
Tableau N° - 2 Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité durant l'année 2017	58
Tableau N°- 3 Forces et faiblesses.....	68
Tableau N°- 4: Comparaison de la performance des pays en termes d'IDE avec leur potentiel d'attractivité.....	70
Tableau N°-5 : Comparaison entre les IDE réalisés et le Potentiel d'attractivité en Algérie..	71
Tableau N°- 6 : Flux d'IDE en Algérie en comparaison avec les pays voisins.....	74
Tableau N°- 7: Les critères d'attractivité de la Banque Mondiale.....	75
Tableau N°- 8: Classement Doing Business des pays maghrébins.....	76
Tableau N°- 9: Comparaison des classements Doing Business des pays entre 2012 et 2020.....	77

Liste des Figures

Figure N°- 1	Flux entrants des IDE en Algérie durant la période 1980-2017.....	53
Figure N°-2	Evolution de stock des flux entrants en Algérie (1980-2017).....	54
Figure N°-3	Evolution des flux sortants des IDE en Algérie (1980-2017).....	55
Figure N°-4	Evolution de stock des IDE en Algérie (1980-2017).....	56
Figure N°- 5	Evolution de solde des IDE en Algérie (1980-2017).....	57
Figure N°-6	Répartition des projets selon les secteurs d'activité (2017)	58
Figure N°-7	Evolution du taux d'inflation en Algérie entre 2006 et 2020.....	62
Figure N°-8	Evolution du taux de chômage en Algérie entre 2012 et 2020	63
Figure N°-9	Taux de croissance du PIB.....	64
Figure N° 10	: Pourcentage du total d'IDE entrants en Algérie (1970-2014).....	69
Figure N°-11:	Evolution du montant d'IDE en Algérie	72
Figure N°-12:	Entrées nettes des IDE (% du PIB).....	79

Table des Schémas

Schéma N°-1 : Les déterminants des IDE.....	23
---	----

Liste des abréviations

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement

BA : Banque d'Algérie

BM : Banque Mondiale

CNI : Conseil National de l'Investissement

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement

CIRDI : Centre International de Règlement des Différends relatifs à l'Investissement

CNUDCI : Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International

FMI : Fonds Monétaire International

FMN : Firme Multinationale

IDE: Investissement Direct Etranger

IPIE : Indicateur de Performances en termes d'Investissement Entrants

NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PED : Pays en Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PSRE : Programme de Soutien à la Relance Economique

PVD : Pays en Voie de Développement

SONATRACH : Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

USD: United States Dollar

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Introduction générale	01
Chapitre I : : Généralités sur les IDE	
Section 01 : Aperçu sur les IDE et les firmes multinationales.....	05
Section 02 : Typologie des investissements directs étrangers	13
Section 03 : Notion d'attractivité des IDE	26
Chapitre II : Les opportunités d'investissements et l'attractivité des IDE en Algérie	
Section 01 : Les atouts et avantages de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE	34
Section 02 : Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie	39
Section 03 : Le climat des affaires et les obstacles à l'IDE.....	44
Chapitre III : Les IDE en Algérie : quel bilan ?	
Section 01 : L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie	50
Section 02 : L'ouverture économique algérienne aux investissements et l'effet des IDE	59
Section 03 : Comparaison de la performance de l'Algérie en termes d'IDE avec le potentiel d'attractivité.....	66
CONCLUSION GENERALE	81

Introduction Générale

Introduction générale

Aujourd'hui, l'un des sujets les plus débattus par les économistes est celui de la mondialisation, sa notion, son origine, et surtout sa responsabilité en matière des nouveaux enjeux. Les Investissement Directs Etrangers (IDE) sont l'un de ces enjeux. Ils occupent actuellement une importante place à cause des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation, puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent son équilibre financier et augmentent sa compétitivité internationale. Les IDE peuvent, non seulement, participer au développement économique et humain d'un pays, en apportant les fonds nécessaires pour financer une partie des investissements intérieurs, mais aussi ils constituent un moyen de transfert de la technologie industrielle et le savoir-faire commercial¹.

L'importance des l'IDE trouve sa justification dans leur capacité à enrichir les externalités nationales offertes aux entreprises domestiques, dans leur contribution à l'amélioration de la production domestique et aussi dans les effets d'entraînement qu'ils exercent sur l'ensemble de l'économie et par conséquent sur la croissance économique du pays en général.

De plus, l'investissement direct étranger, est un vecteur important de la mondialisation, qui connaît actuellement un développement considérable. Son essor traduit d'une part, l'intensification par un nombre croissant de sociétés multinationales de leurs activités à l'échelle mondiale sous l'effet de la libéralisation de nouveaux secteurs à l'investissement et, d'autre part, l'existence d'un surplus d'épargne notamment européen en quête de meilleurs placements continuant son expansion au 20^{ème} siècle, l'investissement international s'est particulièrement renforcé depuis la décennie 1990², touchant les différentes zones de la planète mais surtout les pays développés et dans une moindre mesure les pays émergents.

L'investissement direct étranger (IDE) constitue l'un des principaux catalyseurs du développement et l'une des plus importantes illustrations de la mondialisation économique.

Par politique d'attraction des investissements étrangers, on entend toute action cherchant à attirer sur le territoire national ces investissements et qui sont censés créer des emplois, générer de nouvelles explorations, transférer dans le pays des règles de gestion modernes et des technologies novatrices. Sachant la concurrence de plus en plus forte entre les pays pour l'attraction des investissements, force est de constater les exigences des firmes multinationales.

¹ HATEM F, Investissement international et politique d'attractivité, Ed.Economica, Paris, 2008, p.49.

² HAID Z, La politique d'attractivité des IDE en Algérie : cas de la banque BNP PARIBAS, Mémoire de Magistère en Science Economiques, université de Tlemcen, 2012, p.24.

Introduction générale

L'Algérie a adhéré à un système économique centralisé à tendance socialiste. Dès lors, l'IDE notamment originaire de pays capitaliste était regardé avec beaucoup de méfiance et de suspicion. En effet, sur des questions d'ordre politique, l'Algérie considérait l'IDE comme une menace réelle et un facteur de dominance pouvant porter atteinte à la souveraineté nationale.

L'économie algérienne a connu des difficultés importantes, le contre choc-pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie, conjuguée à un fort endettement ont causé le bouleversement de la situation économique entraînant un déficit budgétaire important et des fermetures massives d'entreprises, dégradant ainsi les conditions socio-économiques du pays, ralentissement de la croissance économique et un arrêt des investissements productifs publics. Par conséquent, un processus de désindustrialisation suivi d'une crise de la dette extérieure a touché l'économie algérienne.

En plus de la consolidation des atouts de l'Algérie et de l'atténuation de ses insuffisances, les expériences internationales réussies en matière d'attraction des IDE montrent la nécessité de mettre en place une stratégie volontariste pour assurer une attractivité permanente du territoire national pour les IDE. De plus en plus, la qualité des institutions devient un facteur explicatif des différences entre pays. Une meilleure qualité d'institutions s'avère être un moyen efficace d'attractivité.

L'Algérie, pourra même, dans le cas d'une amélioration significative du climat de l'investissement, attirer jusqu'à 5 à 6 milliards de dollars d'IDE par an, qui compte mobiliser et accompagner de mieux en mieux les investissements directs étrangers, qui bénéficient, d'un intérêt de plus en plus soutenu. L'Algérie recèle d'importantes ressources naturelles, dispose d'un marché de taille importante et d'un environnement macroéconomique favorable. Par ailleurs, l'Algérie a axé sa politique d'attractivité sur des mesures d'incitations fiscales ainsi que la mise en place d'organes chargés de la promotion et d'accompagnement des investisseurs, et dont l'ANDI joue un rôle pivot. En dépit des efforts consentis en termes d'attractivité aux IDE

L'Algérie mise, sur les marchés extérieurs, le management et la technologie que peuvent drainer les IDE qui sont un instrument de croissance privilégié. Le gouvernement algérien a pris de nombreuses mesures et a introduit plusieurs vagues de réformes dans le but d'améliorer

l'environnement des affaires et l'attractivité de l'économie pour encourager l'implantation de ces investissements au sein du territoire Algérien¹.

La grande importance accordée aux investissements directs étrangers nous a incités à entreprendre une recherche sur le sujet suivant : «les IDE en Algérie : paradoxe d'une économie attractive faiblement attrayante». Ce travail a pour objectif d'évaluer la politique d'attractivité des IDE en Algérie et voir comment l'Algérie peut être plus attractive vis-à-vis de l'investissement étranger, et de proposer des mesures de politiques économiques susceptibles d'améliorer l'attractivité de l'environnement économique du pays. Afin de mieux éclairer notre sujet, nous nous proposons de répondre à la question suivante qui est soulevée par beaucoup de spécialistes et qui constitue notre problématique :

«Qu'est ce qui fait que l'Algérie est peu attractive aux IDE malgré les richesses qu'elle recèle et ses potentialités en matière d'investissement? »

Dans notre travail, nous allons essayer de résoudre notre problématique, en apportant des réponses aux questions intermédiaires suivantes :

- En quoi consistent les IDE, et quels sont leurs formes?
- Quels sont les obstacles qui freinent l'investissement direct étranger en Algérie ?
- Le climat des affaires, est-il aujourd'hui propice à l'investissement?
- Quelles sont les grandes étapes de l'évolution des investissements étrangers en Algérie?
- Pourquoi, malgré ses divers avantages, l'Algérie ne réussit pas toujours à attirer suffisamment d'investisseurs étrangers ?
- Qu'elle est la situation de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE en comparaison avec les autres pays du Maghreb ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous baserons notre réflexion sur les hypothèses suivantes :

H1 :La faible attractivité des IDE est due à l'existence d'un mauvais climat des affaires en Algérie.

¹ OUGUENOUNE H, La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie. Economies et finances. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014, p.152.

H2 : Le déficit en communication représente l'obstacle majeur qui entrave le développement de l'IDE en Algérie.

H3 : Avec les réformes engagées, le climat des affaires devrait s'améliorer et devenir favorable à l'attraction de l'IDE.

Pour mener à bien notre travail nous avons eu recours à la consultation de différents fonds documentaires : ouvrages disponibles au niveau la bibliothèque universitaire de Bejaia, revues, textes et lois réglementaires relatifs à l'investissement, les papiers de recherche, et en consultant les rapports des différents organismes internationaux, ainsi des thèses et mémoires.

En fonction des données disponibles, et pour mieux cerner le sujet de l'étude nous avons structuré notre travail en trois chapitres, présentés comme suit :

Le premier chapitre est consacré aux généralités sur les Investissements Directs Etrangers, est basé essentiellement sur la recherche bibliographique et porte sur le cadre conceptuel de l'IDE. Dans la première section de ce chapitre, nous avons essayé de définir quelques notions théoriques relatives à l'IDE, d'analyser l'évolution de l'IDE dans le monde. Dans la deuxième section, nous avons présenté les différents types et les différentes formes des l'IDE. Enfin, nous avons traité, dans la troisième section la notion d'attractivité des IDE.

Ensuite, dans le deuxième chapitre nous avons focalisé sur les opportunités d'investissements et l'attractivité des IDE en Algérie, la première section portera les atouts et avantages de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE, Une deuxième section retracera le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie. Enfin, Dans la troisième section, nous nous sommes attachées de présenter les obstacles qui entravent le développement de l'IDE en Algérie.

Le troisième chapitre est intitulé les IDE en Algérie : quel bilan ?. Dans ce chapitre on va, étudier l'évolution des IDE dans le temps et sa répartition sectorielle en Algérie. Une deuxième section est portée sur l'ouverture économique algérienne aux investissements et l'effet des IDE, quant à la troisième et dernière section, elle est consacrée à une étude comparative en matière d'attractivité des IDE entre le potentiel et les réalisations de l'Algérie, d'un côté et entre l'Algérie et les autres pays du Maghreb d'un autre.

Chapitre I

Généralités sur les IDE

L'investissement direct étranger (IDE) est certainement l'un des principaux facteurs du développement économique dans la mesure où il permet l'apport de capitaux, de technologies, de compétences en matière de gestion et d'emplois, de même que l'accès à de nouveaux marchés. A ce titre la plus part des pays cherchent à attirer les investissements directs étrangers à travers leurs actions attrayantes. En ce sens l'attractivité est devenue un objectif explicite de politique économique aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. L'objet de ce premier chapitre est d'alimenter en concepts fondamentaux notre recherche sur l'investissement direct étranger. Celui-ci s'articulera autour de quatre sections. La première section sera consacrée à donner un aperçu sur les investissements directs étrangers et les firmes multinationales. Ensuite, nous traiterons, dans la seconde section, la typologie des investissements directs étrangers. Il s'agit de montrer l'importance évolutive de ces flux à travers le temps et sous l'influence des différents changements et bouleversements qu'a connus le monde. Puis, la troisième section présente la notion d'attractivité des IDE et les raisons qui donnent le caractère relatif à cette dernière. Enfin, dans la quatrième section nous exposerons la relativité de la notion d'attractivité.

Section1: Aperçu sur les IDE et les firmes multinationales

Les investissements directs étrangers (IDE) et les firmes multinationales (FMN), représentent deux phénomènes économiques très vagues et extrêmement liés. Ce sont les firmes multinationales qui sont à l'origine de l'expansion des investissements directs étrangers. L'investissement direct étranger est l'un des nouveaux enjeux de la mondialisation. Il occupe actuellement une place importante à cause des effets bénéfiques qu'il engendre au lieu d'implantation, en améliorant la compétence économique du pays d'accueil, rétablissent son équilibre financier et augmentent sa compétitivité Internationale¹.

1.1. Les différentes définitions données aux IDE

L'investissement Direct Étranger désigne, au sens étroit, les ressources transférées entre deux pays, qui contribuent directement à la formation brute du capital dans le pays récipiendaire. Au

¹ YVES C, Les grandes questions de l'économie internationale,Ed. Nathan,Paris, 2001,p.118.

sens plus large, la notion d'investissement Direct Étranger désigne toute transaction par laquelle un investisseur étranger prend durablement le contrôle d'actifs nationaux¹.

Nous essayerons dans ce qui suit de présenter la définition de l'IDE selon quelques organisations et institutions internationales.

1.1.1. Définition de l'IDE selon le FMI

Les IDE sont définis par le manuel de la balance des paiements du FMI (5e édition), comme : «l'action d'un investisseur, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert un intérêt d'au moins 10 % dans une entreprise résidant dans un autre pays »². Ce pourcentage est supposé donner à l'investisseur un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Comme la finalité de l'opération à l'étranger est supposée être celle de la gestion durable, on peut ainsi distinguer l'investissement direct de l'investissement de portefeuille. Ce dernier est constitué de simples placements financiers, soit à long terme, soit à caractère spéculatif (acquisition d'actions, d'obligations, de produits dérivés, options et autres instruments financiers). Donc les IDE sont effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'Entreprise³.

1.1.2. Définition de l'IDE selon l'OCDE

Au début des années quatre-vingt, l'OCDE (1983)⁴ a défini l'IDE de la manière suivante : « Toute personne physique, toute personne publique ou privée ayant ou non la personnalité morale, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles est un Investisseur Direct Etranger, s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des opérations dans un pays autre que le ou les pays de résidence de l'investisseur ou des investisseurs directs.

Par entreprise d'investissement direct, on entend une entreprise jouissant ou non de la personnalité morale dans laquelle un seul investisseur étranger contrôle :

¹TERSEN D et BRICOURT J-L, Investissement International, Ed. Armand colin,1996,p.5.

²FABIENNE B, Manuel de la balance des paiements du FMI, 5^{ème},Ed. Economica,1995 ,p.132.

³ TERSEN D et BRICOURT J-L, op.cit ,p .7.

⁴ OCDE, Performances des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE , Paris , 1994 , p.15.

- Soit 10 %¹ ou plus des actions ordinaires ou des droits de vote dans une entreprise jouissant de la personnalité, ou de l'équivalent dans une entreprise n'ayant pas la personnalité morale, à moins qu'il ne puisse être établi que cela ne permet pas à l'investisseur d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

- Soit moins de 10 % des actions ordinaires ou des droits de vote dans l'entreprise, mais a un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise.

Le pouvoir de décision effectif implique seulement que l'investisseur direct soit en mesure d'influencer la gestion de l'entreprise ou d'y participer, et non qu'il dispose d'un contrôle absolu ».

L'OCDE définit l'Investissement Direct à l'Etranger de la manière suivante² : « L'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions. Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital». Ces derniers incluent notamment les prêts accordés par une maison-mère à sa filiale implantée à l'étranger.

D'après toutes ces définitions, les Investissements Directs ne créent pas de dettes pour le pays qui les reçoit, en ce sens qu'il n'y a aucune obligation juridique qui puisse contraindre l'Etat du pays d'accueil à en rembourser la valeur. Cela ne veut pas pourtant dire qu'ils ne créent pas des flux en retour, puisqu'ils sont le plus souvent effectués pour rapatrier des bénéfices vers la maison mère (sauf si des opportunités d'investissements rentables se présentent sur place). A ce flux de revenu, peut s'ajouter un flux de capital si l'investisseur décide de redéployer son capital vers d'autres pays³.

Ainsi, nous constatons que l'IDE constitue le principal vecteur de la hiérarchisation de l'ensemble de l'économie mondiale.

¹ Ibid, p.17.

² OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, 4ème édition, Paris, 2008, p.45.

³ ARNAUD Z, Les flux de capitaux internationaux, Ed. Economica, Bruxelles/Paris, 2002, p.176.

1.1.3. Définition de l'IDE selon l'organisation mondiale du commerce (OMC)

Le fait qu'un investisseur basé dans un pays donné dit d'origine, acquiert des actifs dans un autre pays dit économie d'accueil, dans l'intention d'exercer une influence significative et de détenir le pouvoir de gestion ou la détention d'au moins 10 %¹ du capital social de l'entreprise de l'économie d'accueil.

1.1.4. Définition de l'IDE selon la CNUCED

La conférence des nations unies pour le commerce et le développement(CNUCED) a adopté la définition suivante : un IDE est l'opération par laquelle un résident d'un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entreprise résidente dans un autre pays. De façon concrète cet intérêt durable... Se traduit par une prise de contrôle d'une entreprise étrangère hauteur d'au moins 10% de son capitale.

1.1.5. Définition de l'IDE selon la banque mondiale BM

La banque mondiale définit l'investissement direct étranger comme (l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise l'investissement direct étranger suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet active). Les investissements étrangers en portefeuille quant à lui correspond au reste des investissements étrangers.

1.2. Définition des firmes multinationales

Michalet, 1985² définit la FMN (firme multinationale) comme étant « une entreprise (ou un groupe), le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçues à l'échelle mondiale ». L'implantation de filiales correspond à un IDE, qui implique une relation de long terme se traduisant par la prise de participations par une entreprise non résidente dans le capital d'une entreprise résidente dans le but de contrôler non seulement le capital mais aussi l'activité de management et de production de la firme du pays d'accueil³. Firme multinationale: entreprise qui possède des filiales, qu'elle contrôle complètement ou en partie, dans plusieurs

¹ BELLON B, GOUALA R, Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen, Ed. Office des publications universités, Paris, 1998, P.17.

² MICHALET C, Le capitalisme mondial, Ed. PUF, 2ème Edition, Paris, 1985, p.20.

³ BOUALAM F, « Les institutions et attractivité des IDE », Papier de recherche présenté en colloque international, Ouverture et émergence en Méditerranée, Université de Montpellier 1, 2021, p.98.

pays, voire même à l'échelle mondiale, mais dont la gestion et l'administration est centralisée, du moins jusqu'à un certain point. La firme multinationale est aussi appelée corporation transnationale. Généralement, lorsqu'on parle d'une organisation à caractère commercial qui produit des biens ou des services en vue de générer un profit ou fonctionnant selon la logique de l'économie de marché- on utilise le terme générique entreprise. Une firme multinationale est donc une entreprise dont les actions dépassent les frontières d'un seul pays. L'objectif des sociétés transnationales à atteindre de l'investissement est de réaliser des profits économiques et financiers .Les firmes multinationales communément nommées FMN sont des entreprises d'investissements directs ayant une envergure internationale. Elles occupent une place très importante dans les échanges internationaux, à tous les niveaux, aussi bien dans la production et l'exportation de produits primaires que de produits finis et de services.

1.3. Les avantages et les inconvénients des Investissements Directs Etrangers

L'investissement direct étranger (IDE) est l'un des attributs les plus marquants de la mondialisation. L'un des enjeux majeurs pour les pays développés comme pour les pays en développement est d'en faire un atout pour le bien-être mondial. Si l'IDE peut parfois poser des problèmes dans l'économie qui l'accueille, ses avantages compensent très largement ses inconvénients¹.

1.3.1. Avantages des Investissements Directs Etrangers

Ils se regroupent ainsi : Transfert des techniques, développement de la concurrence, diffusion des meilleures pratiques de production et de gestion, élévation du niveau d'éducation et de compétences professionnelles dans les pays hôtes. En outre, ces derniers se voient offrir un accès aux internationaux². Tous ces facteurs devraient soutenir la croissance.

Au niveau du stock de capital, on considère généralement qu'un IDE effectué dans un pays développé renforce les gains de productivité. Dans les pays émergents, les IDE participeront au processus d'accumulation nécessaire au progrès économique. Par ailleurs, les créations d'emplois qu'apporte un IDE sont également génératrices de croissance des revenus et donc de l'activité. Il existe une différence importante entre le secteur des biens de consommation et celui

¹ OTMANE B, La coopération entre l'union européenne et l'Algérie , l'accord d'association,Ed. OPU, Alger ,2006, p.169.

² OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement , Optimiser les avantages minimiser les coûts,2002,p.6.

des biens d'investissement. Dans le premier, les IDE permettent une diversification de la gamme de produits offerts aux consommateurs du pays d'accueil et contribuent ainsi à une amélioration du bien-être général, au-delà des effets favorables sur l'emploi et les revenus. De son côté, le secteur des biens d'investissement est un vecteur puissant de diffusion des progrès techniques au pays hôte et remplit, de ce fait, un rôle très proche de celui des importations de biens à haute valeur ajoutée.

Les principales raisons qui motivent ce choix sont dues au fait que l'IDE :

- Permet des transferts de technologie, en particulier sous forme de nouveaux types d'intrants de capital fixe, ce que les investissements financiers ou le commerce des biens et services ne peuvent assurer.
- Promeut la concurrence sur le marché intérieur des intrants.
- S'accompagne souvent de programmes de formation du personnel des nouvelles entreprises ce qui contribue au développement des ressources humaines du pays hôte.
- Engendre des bénéfices qui contribuent à l'amélioration des recettes fiscales du pays bénéficiaire.

D'après **Bosworth et Collins** (1999)¹, l'IDE produit une augmentation remarquable de l'investissement intérieur lorsque les entrées de capitaux de portefeuille semblent n'avoir pratiquement aucun effet sensible sur l'investissement et les prêts un impact mitigé. Un autre point encourageant la prolifération des IDE est leur résilience aux perturbations économiques. En effet, les IDE sont le plus souvent sous forme de machines ou d'infrastructures, donc difficiles, voire impossibles, à rapatrier en cas de crise économique. C'est cet élément qui les distingue des investissements de portefeuille qui sont très volatils et sensibles à la conjoncture économique. L'IDE devrait donc augmenter l'investissement intérieur, favoriser la croissance économique et est tout adapté aux pays en développement. Selon les recherches de **Fontagné L. et Pajot M.**(1999)², les IDE améliorent la compétitivité des entreprises installées sur le marché intérieur du pays récepteur et ont un impact positif sur les échanges extérieurs, en particulier sur les exportations. Ils entraînent aussi des externalités positives par les effets de sous-traitance et d'exploitation du progrès technologique. Tous ces éléments illustrent bien l'opportunité que représentent les IDE aux

¹ Ibid,P.6.

² Ibid.p.12.

pays en développement. Cependant ces derniers doivent veiller à ne pas trop se leurrer quant aux avantages des IDE.

1.3.2. Inconvénients des Investissements Directs Etrangers

En dépit, des avantages des IDE pour les pays d'accueil, ils peuvent engendrer des inconvénients comme par exemple :

- Les IDE affluent beaucoup plus dans les économies dont les marchés financiers sont déficients comme les pays à haut-risque. Ainsi, les investisseurs ont l'opulence de s'ingérer librement dans le fonctionnement de l'économie du pays hôte et d'y opérer directement au lieu de s'en remettre au marché financier ou aux institutions juridiques.
- De même, le transfert de contrôle engendré par l'IDE n'arrange pas toujours l'économie résidente. En effet, avec les IDE, les investisseurs obtiennent des informations cruciales sur la productivité des entreprises qu'ils contrôlent. Ainsi, ils tendront à ne garder dans leurs portefeuilles que les entreprises très productives et à vendre les moins productives aux épargnants nationaux « non informés ». Comme dans d'autres cas de sélection adverse, ce processus peut conduire les investisseurs à surinvestir.
- Un endettement excessif peut aussi limiter les avantages de l'IDE car l'investisseur peut rapatrier le nominal. Dans ce cas, les gains liés à l'IDE seront réduits du montant de l'emprunt contracté dans le pays de l'IDE.

1.4. Les IDE dans le monde

L'investissement étranger est un phénomène ancien, il est économiquement significatif depuis la fin du XIX siècle, à cette époque il était difficile de distinguer l'IDE des autres flux de capitaux : emprunts publics, prises de participation, etc. Dans ce qui suit nous allons étudier, les principales tendances marquant les flux des IDE¹.

Tableau N° 1: Les flux d'IDE entrants et sortants dans le monde

¹ CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, Les zones économiques spéciales, 2019, p.2.

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Monde	1 700	1 495	1 540	1 601	986	1 314
Pays développés	950	761	800	1 095	534	917
-Europe	570	364	429	539	419	475
-Amérique du Nord	304	297	297	379	-41	202
Pays en développement	701	699	467	415	685	373
-Afrique	42	51	45	12	8	5
-Asie	502	499	474	417	407	328
-Amérique latine et Caraïbes	156	149	164	38	0,1	42
-Océanie	1	1	1	0,1	-0,3	-1
Pays en transition	50	35	55	38	38	24

Source: CNUCED, base de données sur l'IED et les entreprises multinationales (www.unctad.org/fdistatistics).

La reprise des IDE sera inégale. Les économies développées devraient être le moteur de la croissance mondiale des IDE, à la fois en raison d'une forte activité de fusions et acquisitions transfrontalières et d'un soutien à l'investissement public à grande échelle. Les flux d'IDE vers l'Asie resteront résilients, la région s'étant distinguée comme une destination attrayante pour les investissements internationaux tout au long de la pandémie. Une reprise substantielle des IDE vers l'Afrique et vers l'Amérique latine et les Caraïbes est peu probable à court terme.

Dans cette section, nous avons, d'une part fait le tour des définitions des IDE proposées par plusieurs organisations et institutions internationales, comme on a présenté en détail l'évolution globale des IDE dans le monde en termes de tendance et l'impact de la Covid-19.

Section 2 : Typologie des investissements directs étrangers

Les IDE ont acquis un rôle prépondérant dans les stratégies de développement privilégiées au niveau national. Dans cette deuxième section il est question d'évoquer les différentes typologies des investissements directs étrangers ainsi que les formes, enjeux et déterminants des IDE.

2.1. Typologies des IDE selon leurs motifs

L'expansion des firmes multinationales a conduit à la diversification de l'investissement en raison de la multiplicité des déterminants qui poussent ces firmes à produire en dehors des frontières nationales. A cet effet, on peut distinguer trois catégories des investissements directs étrangers qui sont:

2.1.1. Les investissements valorisant les exportations

Les entreprises étrangères recherchent auprès des pays d'accueil des sources de matières premières comme les hydrocarbures à faible coût. Ces matières premières peuvent être revendues sur d'autres marchés ou bien utilisées sous forme d'inputs dans les pays d'origine. Grâce à une technologie sophistiquée provenant des pays d'origine et l'abondance des matières premières dans le pays d'accueil, un réseau d'exportation se développe dans le secteur manufacturier ainsi que dans les branches d'éléments électronique et des accessoires automobile.

En effet, les exportations restent dépendantes de la fabrication de certains éléments de production, en plus en matière de la recherche et de commercialisation, les nouvelles entreprises implantées à l'étranger demeurent dépendantes des pays d'origine. L'intégration dans ce cas se réalise en faveur des pays d'origine dans l'approvisionnement en matières premières et les autres intrants sont assurés avec une faible charge¹.

2.1.2. Les investissements axés sur la promotion du marché local

L'un des déterminants importants du processus de décision d'implantation d'une firme internationale est la dimension du marché local du pays d'accueil et les faibles coûts de production mais sans autant exclure l'incidence des autres facteurs dans la décision

¹ GANNGE E, Théories de l'investissement direct étranger, Ed. Economica, Paris, 1985, PP. 12-13.

d'implantation à savoir: le poids des tarifs douanier, les mesures de contrôles exogènes ou toutes autres les restrictions imposées aux investissements étrangers¹.

Ce type d'investissement présente plus de risque que le précédent. Ce risque réside dans le fait que la réussite est tributaire de la force de marchandage. L'investissement se heurte généralement à la concurrence d'autres investisseurs déjà installés et qui en profitent de barrière à l'entrée. Cet investisseur se retrouvera dans une situation de concession (association, utilisation de matières premières, réinvestissement des bénéfices), qui rendra certainement l'investissement moins rentable à court terme.

2.1.3. Les activités extérieures induites par les gouvernements des pays d'accueil

Dans ce type d'investissement les autorités locales utilisent plusieurs instruments pour inciter et encourager les investisseurs internationaux pour venir s'installer dans le pays. Parmi ces incitations nous citons : les subventions directes, les assistances financière et les taux d'intérêt réduit. En général, tout investissement direct étranger implique une incitation au moins indirect de la part du secteur public du pays d'accueil. Ces avantages ont pour objectif de consolider le développement d'un secteur d'activité dont le développement est jugé propriétaire.

Par contre ce genre d'investissement présente l'incommodité de s'inscrire dans le cadre étroit déterminé par les autorités du pays d'accueil. Généralement les pays d'accueil adoptent des projets sollicitant une main d'œuvre peu qualifiée et une utilisation non exploitée des matières premières².

2.2. Les stratégies des IDE

Les investissements directs étrangers peuvent être subdivisés en deux grandes catégories : les IDE verticaux et les IDE horizontaux.

2.2.1. L'IDE horizontal

Il s'agit des IDE dont l'objectif est de produire des biens pour le compte du marché local d'implantation. Ce sont des implantations à l'étranger qui reproduisent le processus de production de la maison mère³. En général, ce type d'investissements s'effectue dans des pays d'implantation ayant un niveau de développement équivalent au pays d'origine. Le choix du

¹PEYRARD J, Gestion financière internationale ,Ed.Vuibert, Paris, 1999, p.351.

² Ibid,p.352.

³ MOUSSOU H, Essai de comparaison de l'attractivité des IDE dans le développement du secteur privé, Mémoire de magistère en Sciences Economiques, Université de Bejaia, 2007, P.36.

pays d'accueil de l'IDE horizontal est lié à la taille du marché d'implantation, aux conditions d'accès des entreprises étrangères (barrières tarifaires), au coût de transport (particulièrement pour les produits pondéreux comme le ciment). Le but de ce type d'investissements directs est de pénétrer les marchés étrangers par le déplacement de la totalité du processus de production qui se substitue ainsi aux exportations. Dans ce cas de figure, il existe une relation de substitution entre l'IDE et le commerce international. L'IDE horizontal concerne généralement les pays développés où la spécialisation est de nature intra branche.

2.2.2. L'IDE vertical

Il s'agit des IDE qui répondent à l'objectif de minimisation des coûts de production, par l'implantation de filiales spécialisées dans un maillon de la chaîne de valeur, dans plusieurs pays selon leurs dotations factorielles¹. Le choix du pays d'accueil de l'IDE vertical est guidé par le critère de rentabilité de l'investissement (productivité espérée et coûts anticipés). L'intégration verticale des filiales permet une plus grande efficacité du processus de production par l'exploitation des avantages compétitifs de chaque site. Cependant, des coûts commerciaux élevés (coût de transport, distance géographique, barrières tarifaires.) désavantagent l'IDE vertical dans la mesure où ils alourdissent le coût de l'échange de composants entre les filiales intégrées verticalement. Des IDE de type vertical apparaissent généralement entre pays différents en taille et en dotations factorielles, ils s'intègrent dans une logique de division internationale de la chaîne de production. Les entreprises multinationales répartissent les maillons de cette chaîne en fonction des avantages comparatifs des pays, les maillons les plus intensifs en travail sont localisés dans les pays où le coût de la main d'œuvre est peu élevé. Le développement des IDE verticaux génère plus de flux commerciaux, il y a donc une relation de complémentarité entre l'IDE vertical et le commerce international. Toutefois, la distinction entre IDE horizontal et vertical n'est pas aussi claire dans les faits: Les FMN s'engagent souvent dans des stratégies d'intégration complexe, qui englobent à la fois des formes d'intégration verticale dans certains pays et horizontale dans d'autres pays².

2.3. Formes des investissements directs étrangers

Un investissement à l'étranger peut se faire selon deux principales formules :

¹ Ibid,P.37.

² DUPUCH S et MILAN C , Les déterminants des Investissements Directs Etrangers Européens dans les PECO, Working paper CEPN , 2003, N° ,7, pp. 3- 4.

2.3.1. L'IDE de création ou investissement (Greenfield):

Qui consiste en la création d'une nouvelle entreprise, filiale ou succursale. Dans ce cas, l'investissement se matérialise par le recrutement de nouveaux employés et l'installation de nouveaux moyens de production¹.

2.3.2. Les investissements Fusion-Acquisition (Brown Field): qui consistent en l'acquisition d'au moins 10% d'une entreprise existante. Ce type d'IDE se matérialise par un transfert de propriété des titres de l'entité acquise. Figurent également dans cette catégorie les fusions acquisitions².

On trouve d'autres formes d'investissements plus souples et moins contraignantes :

2. 3.3. L'accord de licence (cession ou contrat)

C'est un contrat par lequel une société détentrice d'une marque, d'un brevet, d'un savoir-faire, un procédé de fabrication ou une technique permet à une société tierce de commercialiser, de fabriquer et de vendre un produit dans un autre pays contre versement d'une redevance³.

2.3.4. Le franchisage

C'est un accord qui permet au franchisé de recevoir exclusivement du franchiseur le droit d'utiliser sa marque de fabrique accompagné d'un certain service comme la publicité dans une zone géographique limitée. En contrepartie, le franchisé doit respecter les règles dictées par le franchiseur et lui fournir un revenu forfaitaire ou régulier.

2.3.5. La sous-traitance internationale

C'est le fait qu'une entreprise confie une partie de sa production à une autre entreprise qu'on appelle la sous-traitante, souvent une PME. Cette dernière fabriquera alors les produits demandés pour le compte de la société demandeuse, ce qui permet à cette dernière de mieux gérer ses ressources, mais aussi ses coûts de production⁴.

2. 3.6. La joint-venture

C'est une société contrôlée par un nombre limité d'actionnaires qui décident des politiques financières et opérationnelles d'un commun accord, sans qu'aucun d'eux n'impose ses décisions aux autres. C'est un accord entre des actionnaires qui définit et organise le contrôle conjoint de l'entreprise. La joint-venture veut dire aussi la réalisation d'un projet local, en association avec un partenaire étranger, afin de réduire les coûts de production entraînés par ce projet. Généralement, le partenaire connaît bien l'environnement local, le marché et les

¹ MOUSSOU H, Op Cit, P.P. 28-32.

² Rapport CNUCED sur l'investissement dans le monde, 2004, 15.

³ BOUABDALLAH W, Les déterminants de l'IDE dans le cadre du système bancaire algérien, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Tlemcen, 2016, p.14.

⁴ Ibid, P.15.

habitudes des consommateurs, et cela permet aux partenaires étrangers de bénéficier de son expérience. Si le capital est détenu à hauteur d'une prise de contrôle majoritaire, il s'agit d'une filiale¹.

2.3.7 Le partenariat

C'est une forme de coopération durable entre des entreprises indépendantes dans le but de renforcer la situation financière, d'innover et d'améliorer les techniques de recherches et de développement, d'acquérir de nouveaux savoir-faire, de comprendre la culture de l'autre entreprise, d'intégrer d'autres compétences en matière de management pour répondre aux attentes de la clientèle tout en adoptant de nouvelles gammes plus performantes, de conforter les positions sur le marché en améliorant la compétitivité.

2.4. Les enjeux des investissements directs étrangers

Les coûts économiques de l'IDE, s'ils existent, prennent surtout la forme d'effets secondaires non souhaités. Des entreprises déficitaires peuvent nécessiter une restructuration, entraînant des pertes d'emplois. De grandes entreprises à capitaux étrangers peuvent s'arroger des positions dominantes sur le marché et réduire ainsi la concurrence. Les importations et les exportations des entreprises à capitaux étrangers peuvent accentuer la volatilité de la balance des paiements. Mais ces "coûts" sont généralement limités dans le temps et peuvent être corrigés grâce à des mesures adéquates par les pouvoirs publics des pays d'accueil. L'IDE a tendance à accentuer les forces comme les faiblesses de l'environnement économique du pays. Dans ce contexte, on cite plusieurs enjeux spécifiques².

2.4.1. Pour les pays d'accueil

L'existence d'un environnement économique relativement sain dans le pays d'accueil est aussi importante pour attirer l'IDE que pour profiter pleinement de ses apports. La transparence et le respect de la règle de droit figurent en tête des préoccupations des investisseurs. Autre facteur qui compte, la taille de l'économie d'accueil, comme le montre le fort pouvoir d'attraction de la Chine pour l'IDE. Les petits pays peuvent eux aussi étendre la taille du marché en appliquant des politiques d'ouverture générale aux échanges et d'intégration commerciale régionale.

2.4.2. Pour les pays d'origine

¹ BOUABDALLAH Wassila, Op cit, p.21.

² OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement, Optimiser les avantages, minimiser les coûts, 2002, Paris, p.45.

Les gouvernements des pays d'origine des investisseurs ont également un rôle important à jouer. Il leur faut notamment prendre en compte les conséquences de leurs politiques économiques nationales pour la capacité d'autres pays d'accueil potentiels à attirer les investisseurs étrangers.

-Les IDE participent à la construction des avantages comparatifs d'une économie. Il est donc crucial pour les États d'éviter une "déconstruction" de ces avantages comparatifs en favorisant l'ancrage de ces investissements, c'est-à-dire leur durabilité. Cela est possible en incitant à créer des interdépendances entre la firme étrangère et les producteurs locaux (échanges, coopération technologique...).

- L'IDE est vecteur de transfert de technologie, ce qui est crucial pour le décollage et la remontée des filières vers des productions à plus fort contenu technologique ou de haut de gamme¹.

2.5. Les facteurs déterminants l'IDE

La décision d'investir dans un pays donné et le choix d'implantation des filiales multinationales ne dépend pas seulement de l'accueil qu'offrent ces pays mais aussi de plusieurs facteurs. A cet effet les entreprises doivent être conscientes des différents facteurs de localisation et du poids de chacun d'eux. Parmi les plus importants facteurs nous citons² :

2.5.1. Les facteurs décisifs pour les IDE

Ces facteurs sont certainement décisifs et démontrent les avantages globaux de l'investissement à l'étranger ou l'adéquation globale d'un pays pour un tel investissement³.

2.5.1.1. Les motivations générales

En réalité les entreprises s'engagent dans l'investissement étranger pour améliorer leur rentabilité. Elles choisissent les projets d'investissement qui leur offrent le plus de chance d'accroître leurs revenus. Cependant, l'IDE peut lui permettre de développer ses activités en diversifiant sa production, en prolongeant la vie d'un produit existant ou en concentrant sur ses activités principales il offre aussi des possibilités de développement à l'entreprise ou des possibilités de réorientation⁴.

¹ ANDREW H, ERTUGRUL D, ENA E, Business International et Mondialisation , Ed de Boeck,Paris, 2004, p.321.

² ZAIRI B , ATMANI A, Les éléments d'avantages comparatifs et problématiques d'investissements étrangers directs en Algérie, Papier de recherche présenté en Colloque , Université de Sétif, 15-16 1999, P.284.

³ ANDREW H, ERTUGRUL D, ENA E,Op.Cit, p.324.

⁴ SIMON Y, LAUTIER D, Finance Internatinal ,Ed. Economica,Paris,2005, p.782.

2.5.1.2. L'environnement et la culture du monde des affaires

Les investisseurs cherchent, avant tout, un environnement politique stable, cela est sans doute plus important pour eux de connaître si un pays est en phase de reprise ou de déclin économique, dans la mesure où ils s'intéressent davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent. Par conséquent les changements mouvementés de gouvernements peuvent contribuer à une certaine instabilité et insécurité qui découragent l'environnement commercial et confiscation générique.

Dans la plupart des pays en développement les procédures bureaucratiques et la corruption sont à l'origine de ralentissement des affaires. Dans certains pays africains les douaniers et certains autres agents publics sont souvent si peu payés qu'ils ont recours à des pots-de-vin pour compléter le revenu toutefois la bureaucratie et la corruption sont des facteurs qui influencent négativement la décision d'effectuer un investissement direct étranger. La culture des affaires se renvoie à la manière dont les individus mènent leurs affaires. Aussi à leur attitude avant de s'implanter l'entreprise étrangère doit tenir compte des détails pratiques des procédures d'affaires dans le pays d'accueil à savoir : formule de politesse et de salutation, utilisation du langage verbal et corporel, méthode de gestion des négociations, etc. Ensuite elle doit gérer la complexité des relations d'affaires et des réseaux qui reflètent les coutumes de la société dans son économie¹.

2.5.1.3. Les politiques d'aides gouvernementales

Les investisseurs étrangers potentiels sont souvent attirés par les incitations financières ou des dégrèvements accordés par les gouvernements des pays d'accueil. La suppression ou la réduction des barrières douanières et commerciales contribuent à l'amélioration du climat des affaires et à la stabilité macroéconomique par la libéralisation des prix, la réforme des finances publiques, la transition vers l'économie du marché et l'intégration à l'économie mondiale, la restructuration des entreprises publiques par la mise en place des programmes de privatisation².

La stabilité macroéconomique garantit une faible inflation, des taux d'intérêt peu élevés et un taux de change stable. L'inflation augmente les coûts de production et oblige ainsi l'entreprise à augmenter ses prix ou à diminuer ses marges bénéficiaires. De plus lorsque les taux d'intérêt sont élevés, ils augmentent le coût du capital. L'instabilité des taux de change accroît le risque

¹ ANDREW H, Op Cit, p.323.

² Ibid,p.324

de change de l'entreprise, car lorsqu'une monnaie est dépréciée, la valeur des bénéfices rapatriés diminue. La libéralisation des échanges permet aux investisseurs étrangers de pénétrer les marchés, d'effectuer une utilisation plus souple des ressources et d'avoir la liberté de prendre leurs propres décisions, ainsi les privatisations fournissent aux investisseurs étrangers une opportunité d'acquérir une entreprise déjà établie.

L'existence de stratégie de développement régional élargit le marché au-delà des frontières nationales à savoir : accord de libre-échange, zone franche et création des groupements, tous ces facteurs constituent des mesures incitatives pour les investisseurs¹.

2.5.1.4. Le stock national des actifs créés

L'expression "d'actifs créés" est utilisée par la CNUCED pour décrire une gamme importante d'actifs accumulés par un pays au fil du temps, certains de ses actifs sont tangibles tels que l'infrastructure industrielle d'un pays ou ses réseaux de distribution. D'autres sont intangibles basés sur la connaissance. Ces actifs intangibles comprennent les compétences en terme d'emploi et de management le niveau de connaissance technologique, la capacité d'innovation, le stock de propriétés intellectuelles (brevets, marques déposés, etc.), les relations entre les gouvernements, les entreprises les universités et les autres organisations².

Néanmoins, un pays disposant de peu de ressources naturelles peut, tout de même, se révéler attractif pour les investisseurs étrangers dans la mesure où il offre un environnement propice dans d'autres domaines. En effet, le Japon à titre d'exemple, malgré son manque de matières premières pourrait être un pays attrayant pour les IDE en raison de ses actifs créés.

2.5.2. Les facteurs spécifiques dans la décision d'IDE

¹ Ibid,p.284.

² Ibid, p.325.

Les facteurs spécifiques sont des facteurs qui répondent plus spécifiquement aux besoins d'une firme donnée, comme la nécessité d'obtenir un accès aux ressources et aux marchés ou de réduire les coûts¹.

2.5.2.1. L'accès aux ressources

Dans un monde moderne régi par des transports à bas prix, des réserves en énergie facilement disponibles et par une dépendance moins importante des matières premières la décision d'investir a moins de chance d'être influencée par ce facteur. Généralement la localisation des ressources n'affecte l'IDE que lorsque ces matières premières de l'énergie ou de main d'œuvre importantes sont abondantes, que lorsque les ressources spécifiques ne peuvent pas être déplacées ou que l'accès aux ressources est un des principaux fonds de commerce de l'entreprise. En effet, l'Afrique ne reçoit qu'une faible part d'IDE, malgré sa disponibilité en matières premières².

2.5.2.2. Les avantages d'accès au marché

Un marché potentiel et dynamique constitue un atout indéniable pour les entreprises étrangères, la dimension du marché dépend aussi de l'importance de la population et du pouvoir d'achat et de la proximité géographique. De nombreux marchés des pays développés ont vu leur croissance ralentir et d'autres sont proches de la saturation. Quoiqu'en termes de l'importance, l'accès au marché a substitué l'accès aux ressources³.

2.5.2.3. La réduction des coûts

Le coût apparaît comme un facteur important dans le choix d'implantation d'une firme. En effet, les multinationales sont souvent à la recherche des marchés à bas coût. Elles transfèrent parfois tout ou une partie de leur processus dans des pays à faible prix et par conséquent la réduction de leurs coûts de production.

2.5.2.4. Surmonter les barrières commerciales

¹ TERSEN D, Op cit, pp.15-16.

² LIONEL F, THIERRY M, Les choix de localisation des entreprises, 2006,P.335.

<http://www.cepii.fr/francgraph/publications/ecomond/lepoinstsur/2006ch8.pdf>,<http://www.cepii.fr/francgraph/publications/ecomond/lepoinstsur/2006ch8.pdf>.

³ Ibid,p.335.

En décidant d'investir, les entreprises doivent pénétrer certaines barrières culturelles (la langue) d'autres barrières commerciales (les droits de douanes, les quotas et une pléthore de barrières non tarifaires). Les droits de douanes et les quotas peuvent être contournés par l'investissement international dans le pays concerné¹.

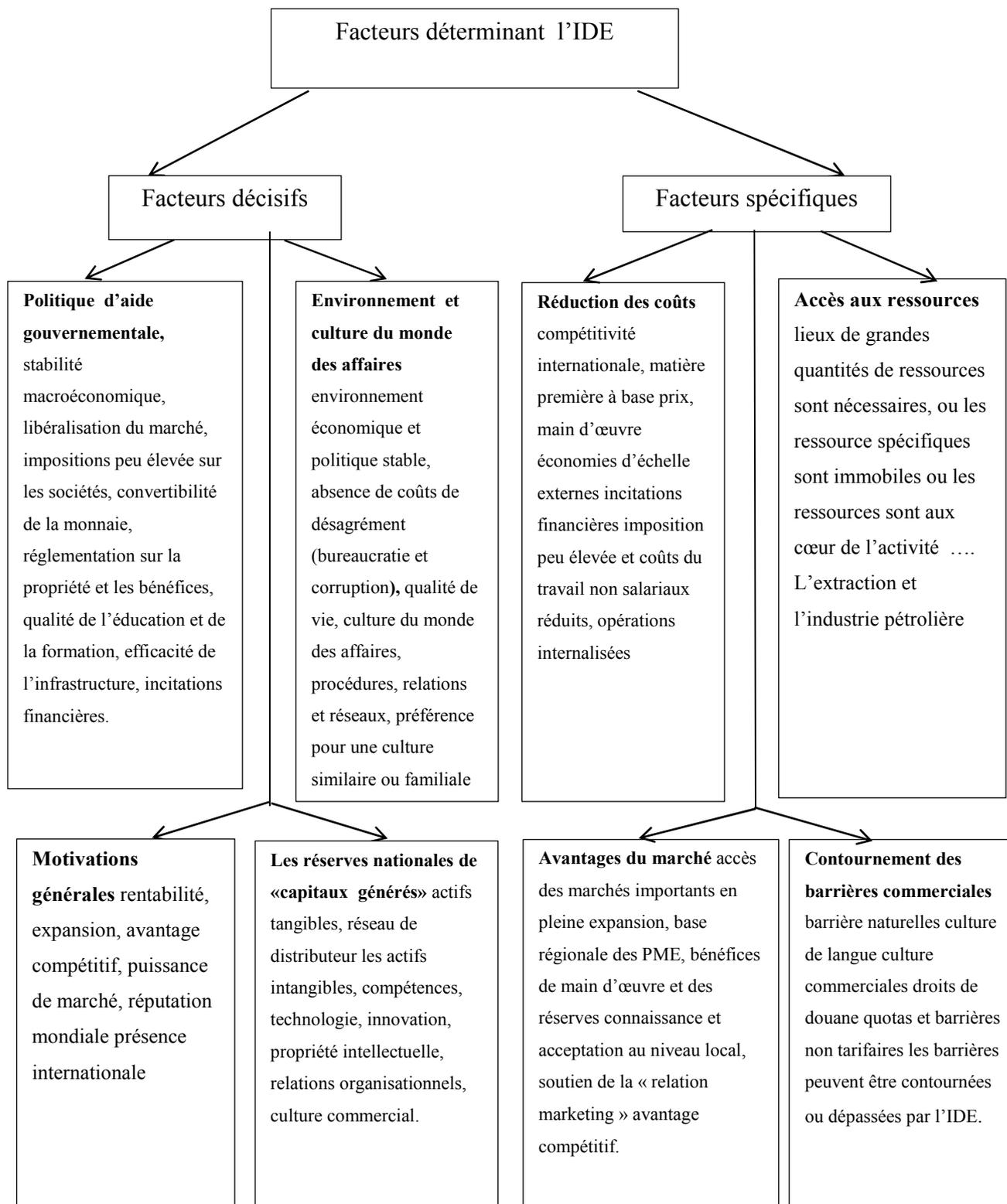
2.5.2.5. Les infrastructures

La disponibilité des infrastructures tel que le transport, la télécommunication, l'eau et l'énergie a un effet positif sur l'attractivité du pays pour les IDE, car c'est un facteur important dans le choix d'implantation. En effet, les difficultés d'accès au foncier, les problèmes liés aux procédures administratives pénibles et interminables découragent les firmes et rendent ainsi de pays non attrayant pour les investissements internationaux².

¹ SIMON Y, LAUTIER D, Op Cit, p.785.

² Ibid,p.785.

Schéma N° 1 : Les déterminants des IDE



Source : KHELLADI A, Attractivité aux IDE, quel rôle pour les villes en Algérie ?, Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Bejaïa, 2011.

2.6. Les entraves à L'IDE

Le lieu d'implantation d'une firme étrangère est affecté par l'existence des facteurs d'attraction qui encouragent et favorisent l'extension des investissements. Au même temps, il peut s'avérer que d'autres facteurs peuvent décourager les investisseurs et menaces, les activités des entreprises comme l'absence des organismes de soutien à l'investissement, l'instabilité de la législation du pays d'accueil, le taux d'inflation, l'absence des infrastructures.

En effet, suite à une forte extension internationale et à l'accroissement des échanges et des mouvements de capitaux les investisseurs internationaux sont souvent exposés à plusieurs obstacles et entraves qui empêchent et découragent leurs activités. Les entraves les plus essentielles auxquelles les investisseurs et les entreprises étrangères sont confrontés peuvent être résumées comme suit¹ :

2.6.1. Le risque de change

Les entreprises qui interviennent sur des marchés internationaux pour exporter ou importer, se financer ou investir sont confrontées automatiquement au risque de change, une perte de change est liée à la crainte d'une dévaluation ou d'une réévaluation de la monnaie de transaction.

Les entreprises multinationales qui opèrent en utilisant plusieurs monnaies étrangères sont exposées aux variations des taux de change et courent donc le risque de voir affectés les flux générés par leurs opérations avec l'étranger². L'investisseur international est exposé au risque de change, lorsque son investissement, sa richesse ou ses revenus perdent de leurs valeurs lorsque le taux de change varie. Pour un investisseur international en portefeuille, le risque apparaît dans la volatilité des rendements de son portefeuille. En effet, la dépréciation ou l'appréciation des monnaies étrangères utilisées dans son portefeuille international par rapport à la monnaie de référence, détermine le rendement global du portefeuille.

En cas de risque de perte de change sur la monnaie locale d'une filiale, la technique la plus courante consiste à se procurer par avance des devises pour régler des importations ou à se

¹KHOURI N, Les déterminants de l'investissement direct étranger, étude théorique et analyse empirique, Mémoire de Magister en Sciences Commerciales, Ecole Supérieure de Commerce d'Alger,2003,P.115.

² EITEMAN D, STONEHIL A et MOFFRIT M, Gestion et Finance Internationale, Ed. Pearson Education, France, 2004,P.95.

couvrir à terme en attendant un règlement des exportations libellées dans la monnaie dont on craint la dépréciation¹.

2.6.2. Les risques administratifs

Il s'agit de la mise en place d'une réglementation restrictive tels que le contrôle des changes, des limitations au libre transfert des capitaux, des modifications dans les régimes d'imposition et de réexportation inscrits dans les codes d'investissements. Si le taux d'imposition est revu à la hausse dans un pays quelconque, toute chose égale par ailleurs, celui-ci serait moins attractif devant les autres nations. L'importance de l'impôt dans le choix du lieu d'implantation d'un projet peut être facilement appréhendée à partir des bilans des entreprises activant sur le territoire ciblé, ou le poids des différentes charges est observé².

2.6.3. Le risque pays et politique

Le risque pays est généralement considéré comme le plus important facteur susceptible de remettre en cause les avantages de la localisation de l'investissement, ce risque qui se manifeste dès lors que le remboursement normal d'une créance étrangère avait du fait des conditions économiques politiques sociales et financières sévissant dans le pays de débiteur. Le risque pays englobe deux composantes:

-Une composante risque politique qui résulte des mesures prises par les autorités publiques locales ou du pays d'origine ;

-Une composante risque économique et financier qui recouvre une dépréciation monétaire. Les termes et risque politique sont souvent indifférent, le premier résulte d'événements politiques économiques et sociaux et le deuxième résulte uniquement d'événements politiques. En effet, tous les deux font allusion aux variations que peut encourir un investisseur étranger à la suite d'un événement imprévu et spécifique sur le lieu d'implantation³.

2.6.4. L'asymétrie de l'information

La quantité insuffisante de l'information disponible et la faible qualité à interpréter l'information disponible sont les deux problèmes auxquels se heurtent les investisseurs étrangers. Les résidents et les non-résidents d'un pays peuvent notamment présenter des divergences

² JACQUEMOT P, La Firme Multinationale, Ed. Economica , Paris,1990, P. 204.

³ Ibid,P.205.

concernant leur perception du risque de la rentabilité des titres cotés sur le marché dudit pays. Les perceptions favorables qu'avaient les résidents des deux pays sur la rentabilité des titres sur le marché du pays voisin étaient à l'origine des flux entre les deux nations.

Les investisseurs locaux sont mieux informés sur les actifs et les opportunités d'investissement de leur propre pays par rapport aux investisseurs étrangers pour diverses raisons, telles que les barrières de langue des différences de culture, etc. Ils sont donc plus exposés au risque.

Cette typologie nous a permis d'opérer une distinction claire entre les objectifs finaux de l'investissement direct à l'étranger. Alors dans cette section nous avons tenté de délimiter les stratégies des IDE et ses facteurs déterminants qui sont certainement décisifs et spécifiques dans la décision des investissements directs étrangers.

Section 3 : Notion d'attractivité des IDE

De plus en plus évoquée comme condition du développement économique dans un monde totalement ouvert¹, l'attractivité du territoire est fréquemment ramenée à celle des investissements directs étrangers (IDE). Compte tenu de l'importance de l'attractivité et de ses implications, y compris pour la formulation des politiques économiques, il apparaît utile de tenter de préciser les contours de la notion d'attractivité, d'en analyser les manifestations et de parvenir à des définitions permettant d'effectuer des comparaisons d'un pays à l'autre. Cette section a pour but de présenter l'état des réflexions sur l'attractivité, les définitions possibles de ce concept, les indicateurs qui permettent d'en mesurer l'intensité.

3.1. Le concept d'attractivité

La notion d'attractivité a suscité un intérêt de plus en plus marqué, au point de constituer aujourd'hui l'un des thèmes centraux des débats de politique économique. Dès lors, se sont mis en place, un peu partout dans le monde, des dispositifs d'attraction aux investissements étrangers. Cette notion semble avoir pris le dessus sur celle de compétitivité. L'émergence du concept d'attractivité comme le relève Lamarche, fait suite à la crise de la logique d'aménagement du territoire et au glissement de l'économie internationale vers l'économie industrielle, Lamarche², souligne qu'avec la construction de la notion d'avantages

¹ KHELLADI A, Attractivité aux IDE, quel rôle pour les villes en Algérie ? , Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Bejaia, 2011, P.39.

² LAMARCHE T, Territoire développement exogène , développement endogène et hétéronomie, Forum de la régulation, Paris, 2003, P.115.

concurrentiels, Michael Porter transfère au territoire une logique industrielle de construction d'avantages dans une relation de concurrence sur le marché. Les avantages ne sont plus donnés, ce sont des constructions politiques, au sens de politique publique et au sens de politique d'entreprise. Le concept d'attractivité du territoire indique généralement la capacité de celui-ci à attirer et retenir les entreprises tant nationales qu'étrangères.

L'analyse de la notion d'attractivité passe nécessairement par celle des critères de localisation utilisés par les investisseurs¹. Or, ces critères sont à la fois très hétérogènes (par leur champ géographique, par leur caractère plus ou moins quantifiable) et très dépendant du type de projet concerné. Ceci nous conduit à distinguer trois définitions possibles de l'attractivité, par ordre de généralité décroissante. Au niveau global ou "macro", elle pourra se définir comme l'existence sur le territoire d'une offre compétitive de ressources élémentaires et d'un climat d'affaires favorable, au niveau sectoriel ou "mésos", comme la capacité d'offrir un environnement attractif pour l'accueil d'un type d'attractivité particulier, fondée sur les spécificités du territoire concerné (notion de "pôle de compétitivité" ou de "cluster"). Enfin, au niveau "micro", l'attractivité se définira comme la capacité à proposer, pour un projet donné, l'offre complexe de facteurs "la plus compétitive par rapport aux besoins de l'entreprise investisseuse. Des outils de mesure spécifiques sont proposés dans chacun de ces trois domaines².

3.2. Mesure de l'attractivité

Plusieurs organismes se sont lancés dans le calcul d'indicateurs spécifiquement destinés à mesurer l'attractivité comparée des pays du monde pour l'accueil des IDE³. En effet, nous avons défini l'attractivité comme étant la capacité d'un pays à attirer des investissements et à retenir ceux déjà existants. Cette définition fait apparaître un problème, c'est celui de la mesure de l'attractivité. Sur quelle base peut-on dire qu'un territoire est plus attractif qu'un autre ? Quels sont les indicateurs qui permettent de classer les territoires selon leur degré d'attractivité des investissements ?

Il existe diverses approches pour classer les territoires selon le degré d'attractivité :

¹ HATEM F, Investissement international et politiques d'attractivité, Ed. Economica, Paris, 2004, P.3.

3.2.1. Les enquêtes d'opinion

Ces enquêtes d'opinion se font auprès des investisseurs, on leur demande de classer les critères de localisation et de donner un classement relatif des différents territoires d'accueil potentiel par rapport à ces critères. C'est le cas notamment du baromètre d'attractivité d'Ernst Young¹, ce dernier est publié annuellement. Il porte sur une enquête auprès des dirigeants d'entreprises multinationales. En 2007, l'enquête d'Ernst and Young a interrogé 809 décideurs de firmes multinationales, elle recense les annonces d'implantation internationales et d'extensions d'activités. Elle exclut les investissements de portefeuille, les fusions et acquisitions et rend compte de la réalité des investissements engagés par les sociétés étrangères dans les fonctions industrielles et tertiaires. L'enquête recense le nombre d'emplois créés, le taux de croissance des IDE reçus, la part de chaque secteur (service, industrie) des IDE entrants, l'origine des IDE reçus, les secteurs attirants les IDE².

3.2.2. Les approches économétriques

Ces approches prennent comme variable à expliquer les IDE et comme variables explicatives les différents facteurs ou critères de localisation. Les variables explicatives sont en général des indicateurs macroéconomiques ou des indicateurs agrégés utilisés comme proxy des variables explicatives issues du modèle théorique. Notons que l'intérêt de ces approches économétriques est qu'elles permettent de dégager les variables jugées significatives de l'attraction des IDE, ce qui permet d'expliquer l'attractivité comparée des différents territoires³.

3.2.3. Les indicateurs élaborés par les institutions internationales

Il existe trois indicateurs essentiels :

3.2.3.1. L'indicateur de performance en termes d'investissement entrant

La CNUCED utilise deux indicateurs pour mesurer les performances des pays en termes d'attractivité des investissements extérieurs et en termes de capacité à investir à l'étranger. L'Indicateur de Performances en termes d'Investissement Entrants (IPIE) reflète la capacité d'un pays à recevoir des IDE en fonction de sa taille économique. Il s'agit de la part d'un pays

¹ ERNEST et YOUNG, Baromètre de l'attractivité Européenne, Ed.Economica 2007,P.105.

² HATEM F, L'attractivité du territoire à la pratique, Revue de l'OCDE, N° 94, 2005,p. 272.

³ Ibid,p.272.

dans le total des IDE entrants d'une année donnée, rapportée à la part de ce pays dans le PIB mondial, multiplié par 100¹.

- L'indicateur de performance en termes d'investissement entrant (IPIE) :

$$\text{IPIE} = \frac{\frac{\text{IDE entrant dans le pays à l'année } t}{\text{IDE dans le monde à l'année } t}}{\frac{\text{(PIB du pays à l'année } t)}{\text{(PIB mondial à l'année } t)}} \times 100$$

Cet indicateur reflète la mesure dans laquelle un pays reçoit des IDE comparativement à sa taille économique. Si par exemple un pays représente 5% du PIB mondial, alors s'il reçoit 5% de l'investissement mondial, l'indice IPIE sera égal à 100. S'il reçoit plus de 5% de l'IDE mondial, l'indice sera supérieur à 100. Si le pays reçoit moins de 5%, l'indice sera inférieur à 100.

3.2.3.2. L'indice d'entrée d'IDE de la CNUCED

La CNUCED propose un autre indice, l'indice des entrées d'IDE, qui prend en compte le poids économique relatif du pays récepteur, en indiquant sa capacité à attirer les investissements en fonction de ce poids. Cet indice composite est une moyenne non pondérée de trois indices mettant en relation la part relative d'un pays dans les flux mondiaux d'IDE et sa part relative dans le produit mondial, l'emploi et les exportations. Un indice égal à 1 signifie que la part du pays considéré dans les IDE mondiaux correspond à son poids économique mesuré par ces trois indicateurs. Un indice ID supérieur ou égal à 1 signifie qu'il s'agit d'économies à forts potentiels et ouvertes à l'extérieur. Un indice ID inférieur à 1 signifie que le pays présente des faiblesses, puisqu'il aurait dû recevoir davantage d'IDE, compte tenu de son poids dans l'économie mondiale. L'indice d'entrées d'IDE qui constitue un point de départ pour mesurer l'aptitude des pays à attirer les IDE, doit être interprété avec prudence, dans la mesure où il ignore d'autres données économiques et politiques. Sa construction n'échappe pas non plus à des critiques, notamment en ce qui concerne l'usage des variables comme l'emploi et les exportations. Tout d'abord, parce qu'ils se superposent au PIB dans la mesure de la taille du

¹ HATEM F, 2004, Op.Cit, p.324.

marché et de la puissance économique d'un pays. Ensuite parce que la relation de ces variables avec les flux d'IDE n'est pas clairement établie¹.

3.3. Les besoins de l'analyse de l'attractivité

L'analyse de l'attractivité d'un territoire peut répondre à trois types de besoins :

3.3.1. Élaboration de la stratégie de marketing territorial

L'étude de l'attractivité doit faire ressortir les réels avantages et lacunes du territoire donné, et ceci afin d'aider les agences locales de promotion de l'investissement à se recentrer sur les types de projets pour lesquels le territoire a des atouts, on attache en moins d'importance à ceux pour lequel son attractivité est faible².

3.3.2. Action commerciale auprès des investisseurs

Comme les investisseurs ne se contentent pas de données générales, mets des informations exactes, précises et rapide, ceci implique plusieurs besoins distincts pour les agences :

- Rédiger des argumentaires, globaux ou sectoriels, nationaux ou régionaux, répondant aux préoccupations concrètes des investisseurs, mettant en avant les atouts du territoire et prévoyant une argumentation solide pour les critiques éventuelles.
- Répondre avec rapidité et précision aux deux mondes d'un investisseur concernant un projet particulier, ce qui suppose que l'agence est capable de mobiliser très rapidement des informations sur l'offre territoriale des plus globales au plus détaillé³.

3.3.3. Conseil aux politiques de développement local

Les études de l'attractivité faites par les agences doivent servir comme de véritables base d'observation des avantages et désavantages économiques d'un territoire. Elles peuvent donc conseiller les autorités politique sur les mesures apprendre pour améliorer les choses.

La notion d'attractivité semble aujourd'hui prendre le pas sur celle de compétitivité, car elle est une notion plus consensuelle qui paraît pouvoir faire plus facilement l'objet de mesure est

¹ KHELLADI A, Op.Cit, P.39.

²Ibid, PP..41- 42.

³ DRISS S , L'attractivité des investissements directs étrangers dans le secteur textile habillement en Tunisie, Colloque de l'association de Science Régionale, Canada, 2008, pp. 25-27

en cela, pouvoir être utile à l'action publique. Ainsi, il est plus aisé de caractériser les déterminants de l'attractivité que ceux de la compétitivité.

3.4. Les facteurs déterminants l'attractivité

Malgré l'importance croissante des investissements directs étrangers, il semble n'exister aucun cadre théorique unifié permettant de comprendre les déterminants de la localisation des entreprises. De plus, ces analyses de localisation ce sont enrichies au fil des années grâce au développement de la nouvelle économie géographique qui permet une étude de la localisation spatiale des entreprises. Ainsi, en plus les déterminants traditionnels, ils ont permis l'introduction des externalités positives favorisant l'agglomération des activités.

3.4.1. La qualité des infrastructures du pays

La dotation du territoire en infrastructures de transport et de communication joue un rôle positif. Les infrastructures de transports permettent aux entreprises de se connecter au réseau d'échanges pour, s'approvisionner en inputs et distribuer le produit ou service. Quant aux infrastructures de télécommunication, elles facilitent les échanges d'informations nécessaires à la vie des entreprises. Les externalités positives des infrastructures se diffusent à l'ensemble de l'économie par divers mécanismes qui révèlent tant de la dynamique de la demande et de celle de l'offre. En effet, les infrastructures réduisent les coûts de transactions et facilitent les échanges commerciaux à l'échelle nationale et internationale¹.

3.4.2. Importance des institutions

Depuis les travaux de North 1990², une littérature économique est en plein essor sur le rôle des institutions y sont comprise au sens large comme l'ensemble des procédures, des règles de comportement ou des normes juridiques et réglementaire qui réduisent l'incertitude des agents économiques est rendent l'économie plus efficace. De nombreuses études empiriques cherchent ainsi à construire des indicateurs de la qualité des institutions, puis à les relier à l'évolution du PIB par tête, qui mesure le niveau de développement.

3.4.3. Taille du marché

¹ KHELLADI A, Op.Cit, P.46.

² NORTH D, Institutions, Institutional change and economic performance, cambridge, university press, New York, 1990,p.105.

La taille du marché du pays d'accueil et son dynamisme sont également des facteurs explicatifs des choix de localisation des firmes. Une entreprise étrangère qui s'implante sur un marché va d'emblée être attirée par l'importance de la demande du marché national. L'accessibilité de ce marché s'est rendue d'ailleurs plus facile du fait qu'en s'y localisant l'entreprise peut ainsi déjouer les protections, mieux connaître ses clients, développer une image de marque locale et concurrencer sur le même terrain les autres entreprises du secteur¹.

La taille de marché est un facteur important du choix de localisation. Head et Mayer travaillant sur les choix de localisation des firmes multinationales japonaises dans l'Union européenne, montrent que le marché potentiel est un déterminant bien plus important que les différences de coûts du travail ou de fiscalité. Dans la même veine, Buch 2005² souligne que si les firmes allemandes se localisent à l'étranger, c'est d'abord pour accéder à d'importants marchés. Au niveau agrégé, les résultats centraux et une taille de marché supérieur de 1 % et associés, 1 % de plus des activités des firmes allemandes dans cette localisation.

3.4.4. Compétitivité fiscale

Dans la mesure où les FMN recherchent les plus faibles coûts (salariaux et autres), il en découle que la fiscalité, notamment l'impôt sur les bénéfices des sociétés et les cotisations patronales, tend à orienter la localisation des firmes. Il en résulte que les facteurs de production s'installent là où la fiscalité est la plus attractive. Néanmoins l'efficacité de la dépense publique est déterminante, par un niveau de taxation égal, les investisseurs choisiront les pays fournissant le meilleur niveau des biens publics qui influencent leur coût de production, comme les infrastructures de transport par exemple³.

3.4.5. Importance des effets d'agglomération

La volonté de bénéficier des économies d'agglomération guide les choix de localisation. Les firmes souhaitent s'implanter à proximité d'autres firmes du même secteur, car le choix de fournisseur ou de sous-traitant et susceptible d'être plus large, et les services spécialisés plus développés que dans d'autres régions.

¹ KHELLADI A, Op.Cit, P.47.

² Ibid.

³ MOOIJ R et EDERVEEN S, Taxation and foreign direct investment , paper ,N°4 ,2020.

L'attractivité du territoire ne constitue donc pas une notion « absolue », susceptible de faire l'objet d'une mesure unique, d'une notion figée dans le temps. Elle est de manière relative, comme la capacité du territoire considéré à répondre de manière plus efficace que ses concurrents à la demande de projets internationalement mobiles à l'étude à un moment donné au sein des entreprises « clientes »

Tout au long de ce chapitre nous avons essayé de présenter l'aspect théorique des IDE, et son rôle dans le développement de plusieurs économies nationales en particulier l'économie des pays en développement, et que l'investissement direct étranger est l'un des attributs les plus marquants de la mondialisation, et l'un des enjeux majeurs pour des pays développés comme pour les pays en développement est d'en faire un atout pour le bien être mondiale. D'un autre côté, le développement des investissements dirige également quelques obstacles. Ces obstacles sont notamment liés aux risques pays, Les investissements étrangers directs ont connus généralement une évolution croissante. La dernière crise sanitaire (covid-19) internationale avait un impact négatif sur l'évolution des flux d'investissements directs étrangers, et d'après l'étude de l'évolution des IDE dans le monde, on réalise qu'au fil des années, les IDE entrants aux PED ne cessent d'augmenter et ces pays commencent à rivaliser les pays développés en terme d'attractivité des IDE.

Chapitre II

Les opportunités d'investissement et
l'attractivité des IDE en Algérie

L'attractivité de l'investissement direct étranger est devenue une préoccupation centrale aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. L'Algérie très attentive à l'attractivité de l'investissement direct étranger a essayé d'encourager l'entrée des investissements étrangers sur son territoire.

Ce deuxième chapitre est consacré à l'étude des principaux atouts d'investissement et l'attractivité des IDE en Algérie, il se compose de trois sections. La première sera consacrée à évaluer les principaux avantages et les atouts majeurs de l'Algérie. La seconde section essayera de dégager les manques et les faiblesses en matière d'IDE en Algérie. La troisième section analysera le climat des affaires et les obstacles à l'IDE.

Section 1 : Les atouts et avantages de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE

L'attractivité des IDE désigne la capacité d'un pays à attirer, à absorber et à préserver les IDE. Cette définition suggère que l'attraction des IDE est un processus dynamique. Pour attirer les IDE, les pays doivent les rechercher activement au lieu de protéger de façon passive les industries et les ressources naturelles locales¹.

L'Algérie détient de nombrables atouts qui peuvent inciter les étrangers à investir sur son territoire. En effet, L'Algérie possède des atouts indéniables en termes de richesses naturelles, en particulier énergétiques, d'un marché de taille significative et d'une position géographique enviable.

1.1. Les richesses naturelles et la disponibilité des matières premières

L'Algérie dispose de ressources en hydrocarbures en quantité importante notamment gazières, il est le seul pays Maghrébin qui possède une ressource vraiment stratégique pour les pays de la communauté économique européenne.

L'Algérie dépend pour ces recettes extérieures, et ce quasi exclusivement, de ses ventes d'hydrocarbures (gaz et produits dérivés) qui sont de plus en plus demandés en Europe. L'Algérie est un important exportateur de pétrole et de gaz naturel et un membre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP). Le secteur des hydrocarbures est

¹ NOUREDDINE A, La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Ibn Zohr Agadir, 2010, p.119. http://toubkal.imist.ma/bitstream/handle/123456789/7951/THESE_NOUREDDINE.pdf?sequence=1

l'épine dorsale de l'économie représentant environ 60% des recettes budgétaires 30% du PIB et plus de 97% des recettes d'exportation¹.

- **L'importance des hydrocarbures algériennes est due à plusieurs facteurs :**

-le pétrole algérien et de très bonne qualité ;

-les liens traditionnels de l'Algérie avec les pays du Nord de la Méditerranée dont la consommation en gaz augmente de plus en plus.

Pour cela l'Algérie est classée ²:

- quinzième rang mondial et au troisième en Afrique avec 9,2 milliards de barils de pétrole et des réserves trouvées de 0,9 % du total mondial ;
- dix-huitième en matière de production ;
- douzième en exportation ;
- troisième fournisseur de gaz naturel de l'UE (il regorge plus de 4500 milliards m³ de gaz) ;
- quatrième fournisseur énergétique ;
- septième place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz ;
- cinquième producteur de gaz ;
- troisième exportateur de gaz ;
- premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel dans la Méditerranée ;

1.2. La situation géographique et la proximité des marchés potentiels

L'Algérie, à l'instar des autres pays méditerranéens, bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement, à proximité de l'Europe et dans le cercle de l'Afrique et les pays arabes, et au cœur du Maghreb ce qui peut favoriser les investissements étrangers dirigés vers l'exportation et lui permettre de tirer avantage de l'instauration de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne, de l'accord d'association avec l'Union européenne.

¹ KACICHAOUCH T, Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers : aperçu comparatif aux autres pays de Magreb , Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Tizi-Ouzou ,2012,p.32.

²BEZTOUH D et BOULAHOUAT M, « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie : état des lieux et aperçu comparatif aux pays voisins », Revue Algérienne d'Economie et Gestion, vol 15, N° :01, 2021, p.1154.

1.3. Le développement des infrastructures de base

Les infrastructures de base en Algérie sont à la dimension du territoire, leur développement est un atout pour l'économie. Pour cela, l'Algérie a lancé plusieurs chantiers visant à établir une infrastructure de base favorable à l'attraction des IDE, et même la nature des IDE impose l'existence d'un système de télécommunication efficient, les firmes multinationales devant être reliées au reste du monde et surtout à leur société-mère.

Bénéficiant, par la mise à disposition de l'économie d'infrastructures routières modernes contribuant aux efforts du développement de l'Algérie, le secteur des travaux publics a connu une nouvelle dynamique qui s'est traduite, sur le terrain par la mise en œuvre d'une nouvelle démarche destinée à réunir les conditions d'une relance économique réussie. En effet, plus de 118 000 km dont 2450 d'autoroute, 76028 km de routes nationales départementales (en fin 2017)¹. L'Algérie a été nommée à la dixième place du classement des pays où la moyenne de la qualité des routes est acceptable et répond aux normes de sécurité.

L'Algérie dispose d'un littoral long de plus de 1280 Km et d'une infrastructure portuaire comprenant 45 ports en service dont².

- 11 ports de commerce mixtes, les ports sont aménagés et équipés pour permettre l'escale et le traitement des navires car-ferries, RO-RO, porte-conteneurs, vraquiers et pétroliers et assurer le passage de tout type de marchandises ;
- 02 ports spécialisés en hydrocarbures (Skikda Est et Béthioua) ;
- 31 ports et abri de pêche dont six à l'intérieur des ports de commerce ;
- 01 port de plaisance à Sidi Fredj ;
- 200 feux de signalisation maritime ;
- Ouvrages de défense côtiers ;
- L'infrastructure aéroportuaire comprend 35 aéroports dont 13 internationaux ;

Le réseau ferroviaire couvre une grande partie du pays, réseau de 4600 km, doté de plus de 200 gares commerciales opérationnelles situées, en général le long de la cote et desservant les principales villes portuaires. La vétusté du parc et de l'infrastructure a nécessité des plans de

¹ KACICHAOUCH T, Op.cit ,pp. 40-43.

² Ibid,p.43.

modernisation et de développement du trafic interurbain ainsi que la restructuration de la compagnie nationale¹.

1.1.4. Taille de marché relativement importante

La taille du marché est l'un des déterminants les plus importants de l'IDE. En effet La taille du marché est le premier paramètre que les investisseurs étrangers prennent en considération lorsqu'ils décident de la localisation de leurs entreprises. Elle est généralement mesurée par le PIB d'un pays (produit intérieur brut). Les grandes économies peuvent raisonnablement s'attendre à attirer plus d'IDE que les petites économies. Il est généralement supposé qu'une grande taille de marché permet de générer des économies d'échelle et une spécialisation de la production ainsi qu'une utilisation efficiente des ressources².

1.5. Les atouts d'ordre juridique

1.5.1. La liberté d'investissement

Les investissements sont réalisés librement sous réserve de la législation et des réglementations relatives aux activités réglementées et au respect de l'environnement³.

- **Profession réglementée**

Toute activité ou profession soumise à une inscription au registre de commerce et requérant par sa nature, son contenu, son objet et les moyens mis en œuvre, la réunion de conditions particulières pour autoriser son exercice. Le classement dans la catégorie d'activité ou profession réglementée, d'une activité quelconque, est subordonné à l'existence de préoccupation ou d'intérêts qui doivent être liés à l'ordre public, la sécurité des biens et des services, la préservation de la santé publique, la protection de la morale et des bonnes mœurs.

- **Respect de l'environnement**

Par respect de l'environnement, il faut entendre l'ensemble des activités qui ne portent pas atteinte aux principes énoncés par la loi cadre sur l'environnement.

¹ ANDI , Agence nationale de développement et de l'investissement in, ;<http://www.andi.dz>, consulté le 05/06/2021

² BEZTOUH D, BOULAHOUAT M, Op Cit, p. 1157.

³ KPMG, Guide Investir en Algérie, Ed. 2016, p.44.

1.5.2. L'égalité de traitement

L'égalité de traitement, est posée par l'article 14 alinéa 1 de l'ordonnance n°01-03 aux termes duquel « les personnes physiques et morales étrangères reçoivent un traitement identique à celui des personnes physiques et morales algériennes, eu égard aux droits et obligations en relation avec l'investissement ». Toutefois, l'alinéa 2 énonce que « les personnes physiques et morales reçoivent toutes le même traitement sous réserve des dispositions des conventions conclues avec les Etats dont elles sont ressortissantes ». Le principe du traitement national comporte l'interdiction de réserver, dans des circonstances similaires, un traitement différencié défavorable aux investissements étrangers par rapport aux investisseurs nationaux. C'est à travers cette dernière disposition que la réglementation nationale algérienne apparaît comme une réglementation d'incitation et non plus une réglementation de contrôle basée sur le principe de neutralité comme cela était le cas de sa devancière, à savoir le décret législatif n°93-12 du 05 octobre 1993. En effet, le respect de ce principe est essentiel pour l'investisseur étranger, le risque serait sinon de favoriser des discriminations et de créer une concurrence déloyale en faveur des nationaux¹.

1.5.3. Les garanties accordées aux investissements étrangers

- Clause de stabilité légale

La loi de l'investissement donne une garantie importante aux investisseurs étrangers. Il s'agit de la clause de stabilisation légale, qui signifie que les modifications légales et réglementaires relatives au droit de l'investissement qui peut avoir lieu ultérieurement à l'octroi d'avantages accordés en contrepartie des investissements réalisés, ne sont pas applicables à l'investisseur sauf s'il le demande. Cette disposition protège l'investisseur contre l'aléa lié à l'évolution de la loi².

- L'arbitrage

Le principe consiste à attribuer la compétence aux juridictions locales pour tout litige se produisant sur le territoire algérien. Mais depuis le décret 93-09 du 25/04/1993, l'Etat est

¹ OUGUENOUNE H, Op.cit,p. 155.

² SERIAK L, Les conditions juridiques et réglementaires de l'investissement national et étranger en Algérie , AGS corpus et bibliographie édition, 2005, p.46.

autorisé à souscrire des clauses d'arbitrage dans ses contrats internationaux, et ce, en organisant, soit¹ :

- Un arbitrage ad-hoc, où la clause est rédigée par les parties au contrat. S'il y a un litige, les parties appliquent elles-mêmes la clause, choisissent l'arbitre et gèrent le processus d'arbitrage,
- Un arbitrage institutionnel, ou la clause d'arbitrage charge une institution (centre d'arbitrage privés dans des bureaux d'avocats, les organismes professionnels indépendants).

1.5.4. Le transfert des capitaux

L'instruction n°01-09 du 15 février 2009, relative au dossier à présenter en appui à la demande de transfert des revenus et produits de cession des investissements étrangers, définit le contenu du dossier de transfert des bénéfices, des dividendes, des tantièmes, des jetons de présence et des produits réels nets de la cession ou de liquidation des investissements étrangers. Pour chaque type de transfert, l'instruction énumère une liste de documents justificatifs. Cette instruction empêche le transfert des avances et acomptes sur bénéfices ou dividendes pour tout actionnaire, et confirme que les activités de revente en l'état ne sont pas éligibles au transfert, sauf effort significatif d'investissement².

L'Algérie a fourni beaucoup d'efforts pour améliorer les investissements directs étrangers, à commencer par la libéralisation progressive de son économie, passant par les diverses mesures et réformes qui visent à stabiliser et à maintenir une bonne situation économique³, Le but de cette section était de mettre en exergue les atouts susceptibles d'attirer les investissements à destination de l'Algérie.

Section 02 : Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie

Cette section sera dédiée aux règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie ainsi que l'ensemble des organismes créés par l'Etat afin de promouvoir les investissements directs étrangers.

¹ <http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol32/no6/arbitrage.html>, consulté le 29/06/2021

² Ibid, p.49.

³ CNUCED, Examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, p. 07.

2.1. Les règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie

Dans ce qui suit, nous allons présenter les différentes règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie.

2.1.1. La liberté d'investir

Le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certains secteurs qui étaient exclusivement réservés à l'État et organise le cadre juridique des privatisations. Elle reconnaît le principe de la liberté d'investir. Cette liberté est cependant limitée aux activités non réglementées, c'est-à-dire celles qui ne sont pas soumises à une réglementation spéciale ou au régime de l'autorisation préalable (hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance). Ce genre de limitation ne constitue pas en soi un obstacle, mais il est nécessaire de préciser les secteurs concernés. Une formulation vague des restrictions est de nature à accorder aux pouvoirs publics un large pouvoir d'appréciation, et donc toute latitude pour limiter la liberté d'investir¹.

2.1.2. L'allègement des procédures administratives

Le principe de la déclaration préalable pour l'établissement de l'investissement. En réalité, l'autorisation subsiste et reste nécessaire pour l'octroi d'avantages. Les deux procédures sont matériellement distinctes par deux formulaires séparés que l'investisseur est tenu de remplir. Ce système semble inefficace (généralement, un investisseur dépose une déclaration et sollicite parallèlement l'octroi d'avantages) et ne présente pas d'intérêt réel pour un investisseur. Le caractère discrétionnaire de la décision de l'octroi d'avantages est ainsi établi par la loi. Ce caractère est le signe d'un dispositif contre-productif alors même que l'objet de la loi est d'assurer la promotion de l'investissement².

2.1.3. L'élargissement des secteurs d'investissements

Le champ des investissements aux activités de production, de biens et de service «ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et/ou de service». Il en résulte que toutes les formes d'investissement sont ainsi autorisées (directes, nouvelles formes,

¹ KPMG, Op Cit, p.39.

² OCDE, Perspectives économiques en Afrique, Ed. PNUD, Algérie 2017, p.2.

création nouvelle, extension d'un investissement ancien, rénovation et restructuration), bien qu'elles ne soient pas expressément précisées par des textes d'applications¹.

2.1.4. Traitement, protection et garanties contentieuses

Nous allons présenter le traitement, protection et garanties contentieuses

2.1.4.1. Le traitement

Les normes internationales largement reconnues en matière de traitement des investissements étrangers sont respectées : traitement national et clause de la nation la plus favorisée. Le principe du traitement national comporte l'interdiction de réserver, dans des circonstances similaires, un traitement différencié défavorable aux investissements étrangers par rapport aux investissements nationaux. Le respect de ce principe est essentiel pour l'investisseur étranger, l'inverse serait de favoriser les discriminations et de créer une concurrence déloyale en faveur des nationaux. Cependant le traitement national est limité aux «droits et obligations en relation avec l'investissement»².

2.1.4.2. La protection des droits de propriétés

La Constitution du 8 décembre 1996 prévoit que «l'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi et donne lieu à une indemnité préalable, juste et équitable». La Constitution Garantit la liberté de commerce et d'industrie ainsi que la propriété privée. L'expression est très restrictive et semble exclure les autres atteintes au droit de propriété ou de jouissance : nationalisation, expropriation directe ou déguisée, mise sous séquestre, saisie. Cette restriction pourrait susciter une certaine inquiétude de la part des investisseurs étrangers³.

2.1.4.3. Le transfert des fonds

La garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent. Toutefois, cette garantie est limitée en fait et en droit est, en droit, elle ne vise que les «investissements réalisés à partir d'apports en capital au moyen de devises convertibles régulièrement cotées par la Banque d'Algérie». Ainsi, le transfert n'est pas autorisé en cas d'investissements techniques sans apport de capital en devises étrangères, c'est à dire les redevances liées à l'exploitation des

¹ Code des investissements. Ordonnance n°01-03 , relative au développement de l'investissement, 2016.

² KPMG ,Guide investir en Algérie,Ed. 2009 , p.45.

³ Ibid,p.40.

droits de propriété industrielle ou d'un savoir-faire ou liées à l'existence d'un contrat d'assistance ou de franchise¹.

2.1.4.4. Le règlement des différends

L'Algérie a adhéré à la plupart des conventions internationales multilatérales relatives aux litiges entre État et investisseur en matière d'investissement, dans le cadre de la Banque mondiale. De plus, la plupart des conventions bilatérales conclues par l'Algérie prévoient le recours au Centre international pour le règlement des litiges relatifs aux investissements (CIRDI) ou à un arbitrage ad hoc organisé selon le modèle de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) pour le règlement des différends en matière d'investissements entre l'État algérien et les entreprises privées. Par ailleurs, l'Algérie a également adopté une législation moderne et relativement libérale relative à l'arbitrage international².

2.1.4.5. Le partenariat

Les lois de finance ont posé des règles d'encadrement du principe de liberté d'investir, ces règles inscrivent le partenariat comme modalité unique pour tout établissement des investissements étrangers. Les investissements en vue de produire des biens ou des services ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par l'actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires³.

2.2. Les institutions chargées de la promotion des investissements

L'attractivité et la politique de promotion des IDE est devenue un nouvel impératif pour les PVD. L'Algérie depuis la libéralisation de l'économie a entrepris des politiques promotionnelles afin d'attirer l'investisseur étranger. On cite : Le ministère de l'industrie et de la promotion de l'investissement, L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière et le fond d'appui à l'investissement.

Dans le but de la promotion et le suivi des investissements étrangers, 3 institutions ont été créés par l'ordonnance 01-03, qui sont :

¹ BENACHENHOU A, L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne ,alpha design,2013,p.94.

² Le régime des investissements étrangers en Algérie .journal du droit international,1993,p.05.

³ L'ordonnance n° 01-03, relative au développement de l'investissement.

- L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI.
- Le conseil national de l'investissement CNI.
- Le guichet unique.

2.2.1. L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI

L'ANDI a été créée par l'ordonnance 01-03 du 20 aout 2001 sous la forme d'un établissement public administratif EPA équipée d'une personnalité morale et une autonomie financière. Cette agence est chargée des investissements directs étrangers et a remplacé l'ancienne agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement APSSI. Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de la promotion des investissements. Les principales missions attribuées à l'ANDI sont¹ :

- L'enregistrement des investissements ;
- La promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- La promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- La facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets ;
- L'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- L'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;
- La qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement.

D'après cela on conclut que l'ANDI, exerce 7 missions : Une mission d'information, de facilitation, de promotion de l'investissement, une mission d'assistance, participation à la gestion du foncier économique, la gestion des avantages et une mission générale de suivi.

2.2.2. Le conseil national des investissements CNI

C'est l'une des créations majeures de l'ordonnance de 2001, cet organisme a été créé auprès du ministère chargé de la promotion de l'investissement, il est placé sous l'autorité du chef du

¹ KPMG, Guide d'investir en Algérie, Ed.2011.In :<http://www.fce.dz>, consulté le 22/06/2021

gouvernement qui assure sa présidence, a pour objectif de traiter toute question en rapport avec l'investissement. Il assure différentes tâches, des missions au titre de fonction des propositions et d'étude, ainsi au titre des décisions qu'il prend¹.

2.2.3. Le guichet unique

C'est une institution importante dans l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises, elles permettent la mise en œuvre des projets d'investissements. Le directeur du guichet unique décentralisé GUD représente l'unique interlocuteur des investisseurs non-résidents².

Les investissements étrangers peuvent être attirés par l'Algérie de plusieurs manières et notamment par le volet stabilité du pays, la fiscalité à revoir à la baisse. D'autre part, la nécessité d'une mise en place de différents guichets uniques pour la facilitation de l'implantation des investisseurs.

L'image de l'Algérie dans les analyses des institutions indépendantes confirme bien le retard de l'Algérie dans l'attractivité et dans la compétitivité comparativement à ses partenaires. Des résultats qui devraient être pris en compte par les autorités publiques afin de mener une meilleure politique en faveur d'une autre à attractivité améliorée. En effet, le gouvernement devrait plus que jamais mener une politique active d'amélioration du cadre des IDE, car il ne faut pas oublier que les bonnes performances en terme d'IDE obtenus lors des dernières années serait plutôt dû à des causes conjoncturelles en clair la hausse des prix des hydrocarbures plutôt qu'à une véritable politique de promotion de l'investissement.

Section 3 : Le climat des affaires et les obstacles à l'IDE

L'économie algérienne est financée essentiellement par des revenus pétroliers. Ces rentrées fiscales dépendent toujours des cours de pétrole caractérisés, en permanence, par des fluctuations. Les dernières baisses des cours du pétrole ont généré un climat d'inquiétude chez tous les algériens, notamment chez les responsables politiques. Aujourd'hui, plus que jamais, l'Algérie est dans l'obligation de diversifier son économie, afin d'éviter aux générations futures de subir les mêmes crises que celles que nous avons déjà connues auparavant (choc pétrolier

¹ Guide Investir en Algérie EDITION 2011.KPMG ALGERIE,2011,p.63.

² KPMG, Guide d'investir en Algérie, Edition 2011.In :<http://www.fce.dz>,consulté le 22/06/2021.

de (1986), celle de (2017) ou celle que nous vivons aujourd'hui la crise sanitaire Covid-19 (2020).

3.1. Définition du climat des affaires

En général, on définit le climat d'investissement comme étant l'ensemble des lois régissant l'environnement institutionnel du business en général et qui facilitent la bonne perception ou la bonne appréciation de faire des affaires par l'investisseur. Cet ensemble de lois est en rapport avec le développement de l'investissement, mais aussi il permet de voir plus clair un certain nombre de choses en rapport avec le processus de création d'entreprises, l'encouragement de l'emploi, le foncier industriel, le fond de développement, la monnaie, le développement des exportations¹.

La localisation des entreprises multinationales repose sur différents critères qui combinent les conditions de stabilité et de performance du pays d'accueil. L'Algérie, présentent de grandes lacunes et présentent une attractivité médiocre sur la scène internationale. Bien que les autorités algériennes aient fait de gros efforts pour promouvoir et attirer les investissements directs étrangers dans les domaines administratif ou législatif, il existe encore quelques obstacles qui entravent l'attractivité des investissements directs étrangers. Les participants à l'investissement se sont plaints de l'environnement commercial difficile en Algérie. Les recherches menées par des institutions internationales, dont la Banque mondiale, sont connues sous le nom d'« environnement des affaires » et sont publiées chaque année. Le classement de l'Algérie, en 2020, à la 157ème place sur 180 pays bien loin derrière l'Égypte et les pays du Maghreb illustre une image de cette difficulté².

3.2. Les contraintes à l'accueil des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Nous allons essayer d'analyser dans cette sous-section les contraintes à l'accueil des IDE à travers un bilan économique et social de la situation du pays. Malgré toutes les opportunités et les atouts dont dispose l'Algérie, plusieurs obstacles freinent l'attractivité des IDE.

¹ ALLOUACHE O , AIT TALEB A , « Climat des affaires et flux entrants d'IDE en Algérie : évolution et causalité », Revue MAAREF, N°22, 2017, p.57.

² OUGUENOUNE H , Op cit.p. 262.

3.2.1. La lenteur administrative

La bureaucratie est un crime très grave, elle érode la vie quotidienne en Algérie, étouffe les entreprises et entrave notre capacité à développer durablement notre économie. Les investisseurs étrangers estiment qu'il existe des tracasseries administratives et des goulots d'étranglement administratifs. Ces restrictions se traduisent par des règles formelles et des procédures redondantes, ainsi que par des procédures d'obtention de licences et d'autorisations commerciales.

Le manque de coordination entre les structures concernées a poussé les investisseurs à abandonner le projet et à retourner dans d'autres pays. Les procédures sont simplifiées et facilitées, le manque de transparence et l'inexistence d'informations, et le processus de création d'entreprise entre les partenaires respectifs¹.

3.2.2. Déficit d'image et de communication

Malgré les efforts notables pour améliorer son attractivité le pays souffre encore d'un déficit d'image à l'extérieur, les nouvelles réglementations adoptées depuis quelques années pour la libéralisation de l'économie et toutes les mesures incitatives offertes dans une large gamme de secteur restent méconnues du milieu des affaires étranger².

3.2.3. Retards dans les infrastructures

Malgré des progrès récents, de graves dysfonctionnements persistent dans la chaîne portuaire qui gère la quasi-totalité des marchandises importées en Algérie. La coordination entre les différents intervenants, notamment la coordination entre les autorités portuaires, les transitaires, les douaniers, les importateurs et les armateurs, semble inefficace. De plus, selon les entretiens de la CNUCED³, de nombreux retards sans infrastructure se sont avérés être des obstacles aux investissements étrangers : ports maritimes, aéroports internationaux, réseaux ferroviaires, distribution d'électricité et de gaz naturel, accès aux télécommunications

3.2.4. Faible protection des investissements

L'Algérie est perçue comme un Etat moyen en matière de protection des investissements. Ainsi L'accès au crédit reflète les faiblesses du système bancaire et les faiblesses sur le plan des

¹ BEZTOUH D, BOULAHOUAT M, Op.cit,p.1158.

² OUGUENOUNE H, Op.cit,p.269.

³ CNUCED, Examen de la politique de l'investissement en Algérie, 2004, p. 66.

affaires. Ainsi, les banques algériennes, sont considérées Bureaucratiques et mal équipées. Il existe des longues relations de prêt entre les banques publiques et les entreprises publiques qui ont façonné la culture du crédit. Nous analysons dans le tableau suivant un ensemble d'éléments intervenant dans les procédures d'obtention de crédits ce qui permettra de faire ressortir le classement de l'Algérie sur cet indicateur et de relever les obstacles financiers¹.

3.2.5. Existence d'un important secteur informel

Parmi les obstacles régulièrement dénoncés par les opérateurs économiques, le poids du secteur informel dans l'économie nationale et le manque de transparence des procédures administratives. En effet, les différentes opérations privées nationaux et étrangers se trouvent souvent confrontés au problème de l'importation injuste de marchandises, sans droits ni taxes qui tuent le marché algérien².

3.2.6. Absence de partenaire fiable

Les investisseurs étrangers se plaignent de l'absence de partenaires fiables. En effet, l'absence d'un grand nombre d'entreprises d'envergure joue en défaveur de l'investissement en Algérie³.

3.2.7. L'inadaptation du système judiciaire

Malgré les multiples réformes du système judiciaire, les procédures restent lentes et inefficaces. Ainsi, le manque de confiance dans le système judiciaire, en particulier quant au règlement des litiges commerciaux, rend réticent les opérateurs étrangers qui le considèrent comme lent, inefficace et équitable.

Selon la banque mondiale, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la réforme judiciaire sur les questions commerciales, notamment l'établissement de tribunaux commerciaux indépendant et il est tout aussi important d'étendre, à une plus grande audience, le programme en cours de formation des juges commerciaux⁴.

¹ ALLOUACHE O, AIT TALEB A ,Op Cit, p.57.

² Ibid,p.58.

³ <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.html>, consulté le 23/06/2021 à 11 :10.

⁴ Banque mondiale, Algérie diagnostic sur le climat de l'investissement étranger, 2013, P.69.

3.2.8. Problème de financement

Le niveau des prêts dans le secteur bancaire demeure relativement faible, principalement en raison du risque de crédit. Malgré les retombées bénéfiques induites par la loi relative au développement de l'investissement. Les insuffisances du système bancaire en termes d'analyse de dossiers de crédits et d'accompagnement des entreprises et de partenariat dans l'investissement freinent également l'investissement¹.

3.2.9. La taille du marché

Le marché algérien reste de petite taille, en comparaison avec celui du Maroc et de l'Égypte et insignifiant si on le compare avec celui de l'Inde et de la Chine. Un marché plus étendu comme celui favorisé par l'intégration maghrébine ou bien l'adhésion à une zone de libre-échange permettrait de rendre plus incitatifs les investissements².

3.2.10. La corruption

Est un fléau mondial qui frappe particulièrement les pays en voie de développement. En l'absence de mesures efficaces, elle peut compromettre considérablement les efforts d'un pays pour l'instauration d'une bonne gouvernance et réduire considérablement les ressources disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ses multiples méfaits (gaspillage des ressources financières, baisse de la croissance, augmentation des coûts de transaction, baisse de la qualité des prestations des secteurs publics et privés, création d'un environnement d'insécurité économique et même physique) peuvent mettre en cause la stabilité socio-économique et politique et par conséquent détourne les investisseurs étrangers³.

3.2.11. Difficultés d'accès au foncier industriel

L'accès au foncier constitue une vraie contrainte dans la démarche d'investissement en Algérie. Ce problème se résume dans la cherté du foncier industriel et de sa nature juridique, puisqu'il s'agit parfois d'une propriété privée qui échappe au contrôle de l'État et qui génère un décalage flagrant entre le prix de foncier public et celui du privé. En effet, l'accès au foncier industriel est difficile en raison de la rareté ou de l'indisponibilité de terrains, du coût de ces derniers et

¹ Ibid, p.58.

² ANIMA, Guide sectoriel des politiques publiques pour l'investissement.

³ <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.html>, consulté le 25/08/2021

de manœuvres spéculatives. La multitude d'acteurs dans le domaine de foncier est une entrave majeure à l'investissement¹.

Malgré la bonne situation financière de l'Algérie n'a pas su attirer les compagnies étrangères et relancer l'investissement local. En dehors du secteur des hydrocarbures qui continuent à attirer les compagnies étrangères. Les engagements des firmes étrangères restent bien maigres. L'Algérie a certes réduit le nombre de jours nécessaires pour démarrer une affaire mais les contraintes qui bloquent l'investissement demeurent toujours.

l'Algérie dispose d'un formidable potentiel en matière d'attractivité des IDE le pays dispose d'incontestables atouts : une position géostratégique, la disponibilité des ressources naturelles, notamment le pétrole et le gaz naturel, importance du marché intérieur et l'intégration dans l'économie mondiale, on ajoutera enfin la présence d'un tissu industriel pouvant servir de base pour attirer des IDE de même secteur .l'Algérie doit en premier lieu diversifier la structure de son économie renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations des capitaux qui aurait pu être utilisé pour renforcer l'attractivité structurelle. D'autres parts, le climat des affaires étouffe les entreprises. Ces dernières sont confrontées à la bureaucratie, la corruption, le secteur informel et au manque d'accès à l'information. Par ailleurs, les investisseurs se plaignent du manque de qualification de la main d'œuvre et de l'accès difficile au financement. Ce sont autant d'éléments qui font de l'Algérie un pays peu attractif pour les investisseurs directs étrangers. A cet effet, l'Algérie doit en premier lieu diversifier la structure de son économie, renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations qui ne font qu'absorber des capitaux qui auraient pu être utilisés pour renforcer l'attractivité structurelle².

¹ In<http://www.mdipi.gov.dz>, Ministère de l'industrie et des mines, principes, consulté le 25/08/2021.

² HARRISON A, DALKIRAN E et ELSEY E , Business international et mondialisation, Ed.de Boeck Université, 2004, p.324.

Chapitre III

Les IDE en Algérie : quel bilan ?

L'implantation des IDE dans un territoire est relativement liée à la capacité de ce dernier à les attirer et un moyen pour rebooter l'économie algérienne, qui est restée en grande partie tributaire des recettes pétrolières. De ce fait l'attractivité est devenue un impératif à la séduction des pays aux capitaux étrangers. L'Algérie, depuis son indépendance attirait les investisseurs exerçant dans le secteur d'hydrocarbures qui représentaient les principaux IDE dans le pays.

Ce chapitre a pour objet de montrer la place qu'occupent les IDE en Algérie, il sera réparti en trois sections, Dans la première section, on va essayer de faire un diagnostic général sur la situation des IDE en Algérie, on va également exposer en chiffres, l'évolution récente des IDE en Algérie. Dans la seconde section il est question d'expédier l'ouverture économique en Algérie. Quant à la troisième section elle traitera la performance de l'Algérie en termes d'IDE en comparaison avec les pays voisins¹.

Section 1 : L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie

L'Algérie est un pays pétrolier pourvu de richesses importantes, telles que les minerais et les hydrocarbures, les télécommunications, la pharmacie, la sidérurgie et la chimie, qui constituent la base de son développement. Les réformes introduites ont été insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE.

1.1. Les tendances des IDE en Algérie

Trois périodes principales ont marqué l'évolution des IDE en Algérie. La première Période est caractérisée essentiellement par l'orientation des IDE vers le secteur des Hydrocarbures comme choix d'investissement. La deuxième est celle du recule et diminution des flux des IDE, cette période est caractérisée par la chute drastique des cours du pétrole en 1986 et la première tentative des réformes libérales. Finalement, la troisième est caractérisée par le retour des IDE avec une tendance à la hausse.

1.1.1. La première période (1970-1994)

Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers, ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel. L'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80.

¹ GUERID O, « L'investissement direct étranger en Algérie: Impacts, opportunités et entraves » Recherches Economiques et Managériales, N°3, 2008,p.34.

L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères ont rendu d'autant plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci. Néanmoins, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte, elles pouvaient cependant bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la SONATRACH. Cependant, la décennie 80 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE. Les divers gouvernements de cette période, réticents à toute intervention étrangère, ont en outre remis qui prévoyait un programme ambitieux d'investissements. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés¹.

1.1.2. La deuxième période (1995-2017)

Cette période est marquée par le premier accord de rééchelonnement de la dette en 1994 : des efforts considérables ont alors été entrepris pour améliorer le climat des affaires dans le cadre du programme d'ajustement structurel. Les IDE ont connu une expansion non négligeable, à la suite des signaux positifs envoyés et par les autorités algériennes (l'amélioration du climat de l'investissement) et par les marchés internationaux des hydrocarbures (Augmentation de la production suite à l'explosion de la demande notamment à la suite de l'apparition du géant chinois sur la scène internationale parmi les plus grands consommateurs de l'énergie) malgré leur concentration dans un nombre limité de secteurs les plus prometteurs. Cet essor est dû essentiellement aux opérations de privatisation, d'ouverture de la production et certaines activités en amont et en aval des activités pétrolières et gazières au capital étranger. Cela signifie que l'afflux des IDE est dû non pas à l'attraction du pays mais à l'attraction de certaines opérations seulement².

Les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié. L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie a renforcé la volonté politique des autorités algériennes.

¹ CNUCED, Examen de la politique de l'investissement en Algérie, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, Ed. 2004, p.6.

² GUERID O, Op.cit,pp.34-35.

Par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs, c'est ainsi qu'il a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. Cette volonté politique forte est un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie-pharmacie) et d'améliorer l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international¹.

L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie a renforcé la volonté politique des autorités. En effet, dans l'ambitieux programme de soutien à la relance économique (PSRE) lancé en 2001, pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante².

1.1.3. La troisième période (2017-2019)

Les entrées d'IDE entre 2017 et 2018 ont augmenté de 22%, pour atteindre 1,5 milliards d'USD. Cette augmentation est principalement due aux investissements dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi qu'aux investissements dans l'industrie automobile. Avec plus de 100 millions d'USD dans une usine de production, BAIC International (Chine) est l'un des principaux investisseurs. Hyundai et Ford sont également de gros investisseurs en 2018. Le stock d'IDE a légèrement augmenté et a atteint 30,6 milliards d'USD en 2018. La Chine et la Turquie ont beaucoup investi en Algérie, surpassant ainsi la France, qui occupait historiquement la place de premier investisseur dans le pays. La récente visite du président turc « Erdogan » en Algérie et le Forum des affaires turco-algériens, qui se sont tenu en février 2018, ont également mis en lumière cette évolution récente. Les mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, ainsi que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité légale concernant la propriété intellectuelle sont de sérieux obstacles à l'investissement. La participation d'un investisseur étranger dans une société algérienne est limitée à 49% et les entrepreneurs étrangers sont forcés de trouver des partenaires locaux pour les appels d'offre publics³.

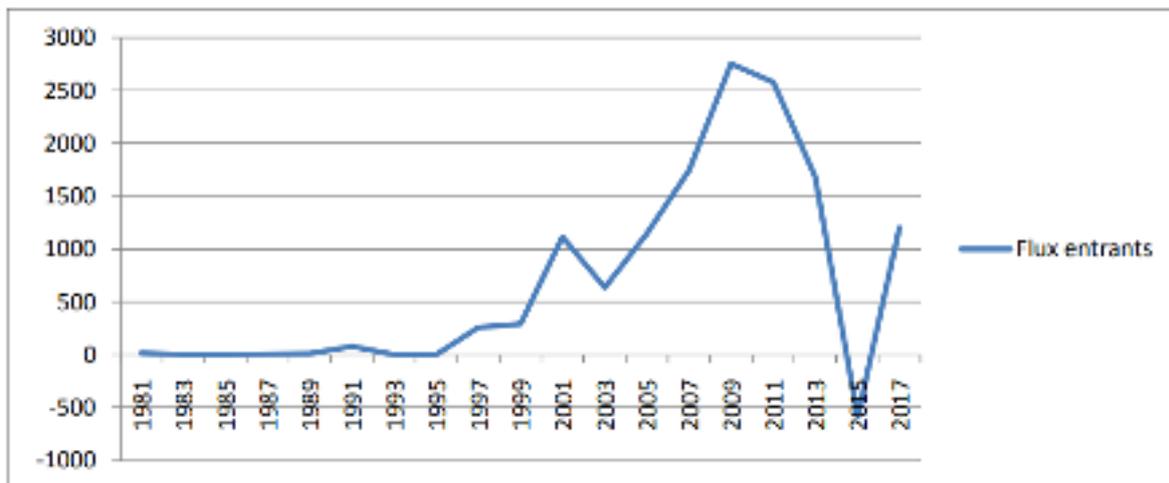
- **Flux entrants:** sont l'ensemble de capitaux étrangers qui sont investis sur le territoire national durant une année.

¹ Ibid, pp.35-36.

² CNUCED, Examen de la politique de l'investissement en Algérie, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, p.7.

³ CNUCED, World Investissent Report,2019,p.31.

Figure N° 01: Flux entrants des IDE en Algérie durant la période 1980-2017 (En millions de dollars).



Source : CNUCED sur l'IDE.

Nous remarquons que durant la période de 1981-1995, l'Algérie a enregistré une évolution constante des flux entrants des IDE inférieure à 500 millions de dollars, ils ont pris une tendance croissante à partir de 1995.

C'est à partir de la période 2003-2009 que nous enregistrons l'évolution la plus remarquable passant à plus de 2500 millions de dollars, cela est principalement dû à la croissance économique, c'est aussi une période qui a vu le lancement de nombreux projets notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

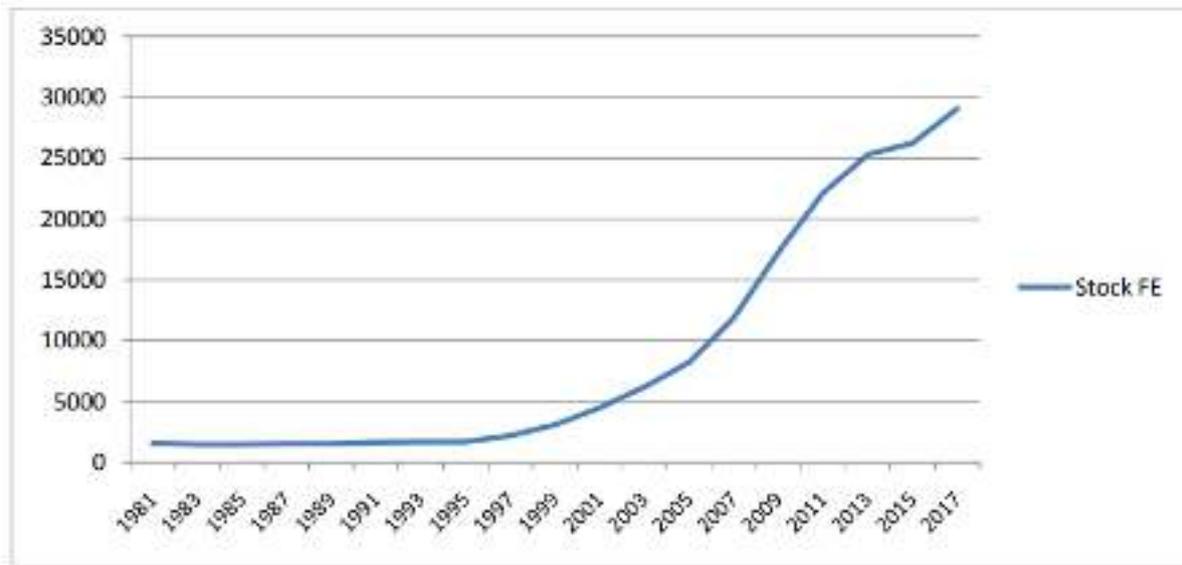
Entre 2010 et 2015, nous assistons à une chute considérable passant à moins de 500 millions de dollars, ce qui est expliqué par la chute des prix de pétrole puisque les IDE en Algérie concernent principalement le secteur d'hydrocarbures.

Nous remarquons ainsi l'importante augmentation des IDE à partir de 2016, ce qui est expliqué par l'ouverture du marché algérien vers d'autres secteurs d'investissement tel que les travaux publics, les télécommunications, l'industrie, avec de nouveaux investisseurs tel que la Turquie et la Chine¹.

- **Stock des flux entrants** : est une situation cumulée des flux entrants pour chaque année.

¹ BENHAMA A, « Le régime d'investissements étrangers en Algérie: aspects juridiques », Thèse de Doctorat en Droit, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 2020.p.76.

Figure N° 02: Evolution de stock des flux d'IDE entrants en Algérie (1980-2017)



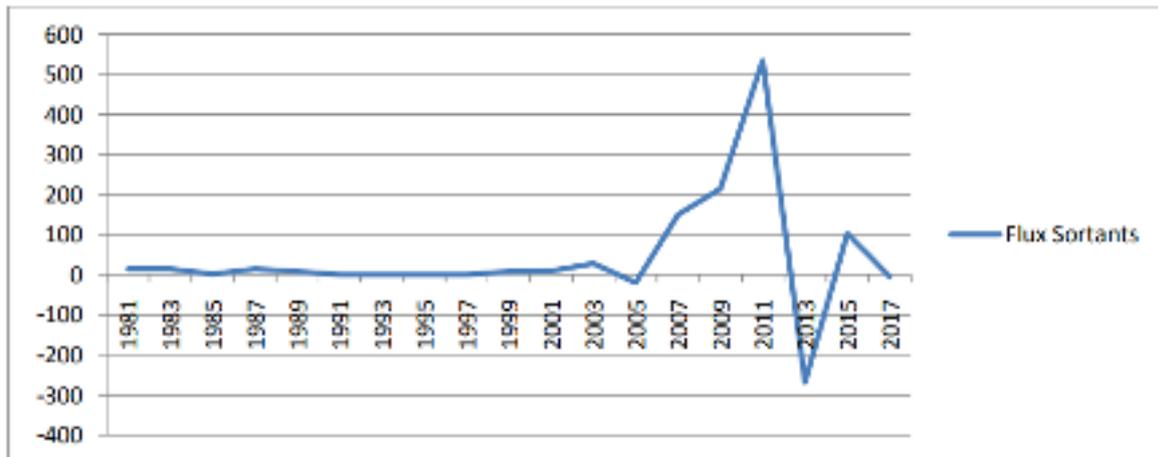
Source : <https://donnees.banquemondiale.org>

Le stock des flux entrants des investisseurs étrangers en Algérie a enregistré une évolution constante jusqu'à 1995, suivi par une croissance remarquable qui évolue d'une année à une autre¹.

- **Flux sortants** : sont l'ensemble de capitaux réalisés à l'étranger durant une année.

¹Ibid,p.78.

Figure N° 03: Evolution des flux sortants des IDE en Algérie (1980-2017)



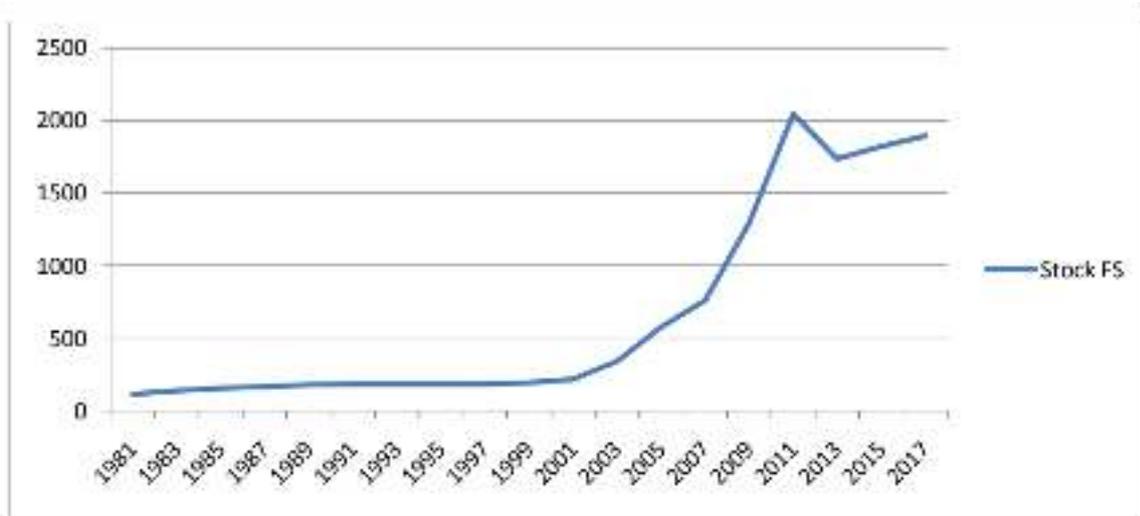
Source: <https://donnees.banquemondiale.org/>

Nous remarquons à partir de la figure ci-avant, que les flux d'IDE sortants en Algérie ont connu une évolution constante pendant la période 1981-2005. A partir de 2006 nous constatons une progression des flux sortants où ils ont atteint le pic en 2011 avec plus de 500 millions de dollars, suivi par une chute brutale en 2013 dont elle a enregistré un chiffre négatif. Puis une évolution croissante à partir de 2014¹.

- **Stock des flux sortants** : c'est une situation cumulée des flux sortants pour chaque année.

¹ Ibid,p.78.

Figure N° 04: Evolution de stock des IDE en Algérie (1980-2017)



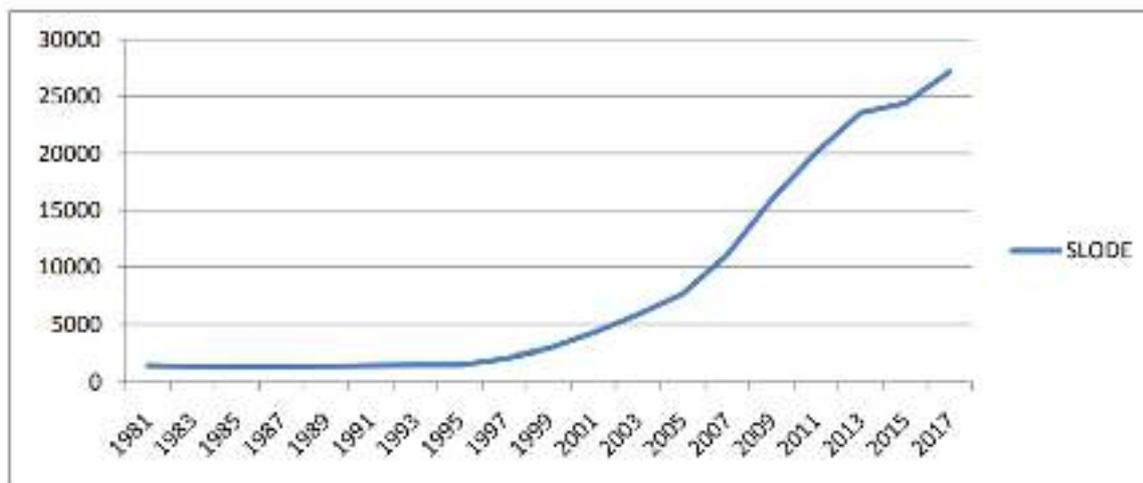
Source: <https://donnees.banquemondiale.org/>

Malgré que l'Algérie a enregistré des flux sortants qui subissent des fluctuations, mais la situation de stock des flux sortants sont toujours en augmentation où ils ont atteint le sommet en 2011 avec un montant de plus de 2000 millions de dollars¹.

- **Le solde de stock d'IDE** : c'est la différence entre le stock des flux entrants et le stock des flux sortants.

¹ Ibid,p.79.

Figure N° 05 : Evolution de solde des IDE en Algérie (1980-2017)



Source: <https://donnees.banquemondiale.org/>

On remarque que le solde est positif et a atteint le montant de plus de 25000 millions de dollars en 2017, ce qui signifie que les flux entrants sont supérieurs aux flux sortants durant la période 1981 jusqu'en 2017¹.

1.2. Répartition sectorielle des IDE en Algérie

L'Algérie dispose d'un potentiel pétrolier et gazier riche et diversifié mais qui demeure sous exploré et d'une législation pétrolière claire, souple et offrant de nombreux avantages aux investisseurs. On distingue un certain nombre de secteurs importants en Algérie à savoir, les hydrocarbures et l'énergie, l'industrie, les services, BTPH, le secteur des télécommunications, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), etc. Le tableau suivant reprend la répartition des projets d'investissement étrangers sur l'ensemble des secteurs d'activité².

¹ Ibid, p.79.

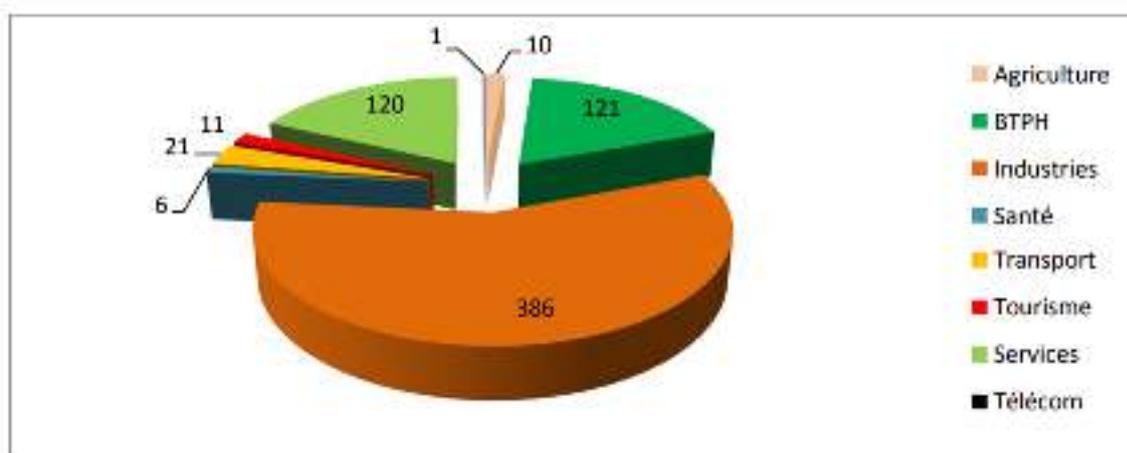
² KPMG, « Guide d'investissement en Algérie », Algérie, 2015, pp,66-67, disponible sur <http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist1.htm>.

Tableau N°02: Répartition des projets d'investissement étrangers déclarés par secteur d'activité durant l'année 2017.

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	Nombre d'emploi créés	%	Montant (millions de DA)	En %
Agriculture	10	1,48	528	0,41	3 117	0,13
BTPH	121	17,90	21533	16,66	98 996	4,04
Industrie	386	57,10	71963	55,65	1 681 400	68,03
Santé	6	0,89	2196	1,70	13 573	0,55
Transport	21	3,11	1723	1,33	13 172	0,53
Tourisme	11	1,63	13128	10,16	420 657	17,02
Services	120	17,75	16710	12,93	151 335	6,12
Télécom	1	0,15	1500	1,16	89 441	3,62
Total	676	100%	133,583	100%	1839045	100%

Source : ANDI 2018

Figure N°6: Répartition des projets selon les secteurs d'activité (2017).



Source : <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement>

En termes de répartition par secteurs d'activité en 2017, la prédominance reste à l'industrie avec un montant de 1.681.400 millions de dinars, suivi du tourisme (420.657 millions de dinars), des services (151.335 millions de dinars), ensuite le BTPH (98.996 millions de dinars), De même en termes de nombre de projet c'est l'industrie qui a attiré le plus avec 386 projets, puis viennent les secteurs de BTPH et des services avec successivement 121projets et 120 projets.

L'Algérie a plus que jamais besoin d'IDE, mais de ceux qui apporte le savoir-faire technologique et non de ceux qui lorgne seulement sur les réserves de changes de notre pays. Alors pour séduire des investisseurs, surtout à s'installer ici, il faut avoir des productions hors hydrocarbures, avoir un PIB élevé, et une économie de marché. C'est le développement, et la modernisation de tous les secteurs, au niveau des technologies modernes, qu'il faut assurer, pour pouvoir réussir¹.

Section 2 : L'ouverture économique algérienne aux investissements et l'effet des IDE

Depuis l'indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une véritable assise industrielle dense. Dans les années 1980, l'économie algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie fragile et quasiment rentière. Pour cela, les autorités algériennes s'engagent en 1987 dans un Programme d'Ajustement Structurel (PAS), un vaste projet de réformes économiques devant déboucher sur l'économie de marché. En 2012, l'économie demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures qui représente la principale source de revenus du pays, sans être parvenu à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international².

2.1. Aperçu sur l'économie algérienne

Sortant d'une longue nuit coloniale en 1962, la situation socio-économique en Algérie était instable, la colonisation a laissé derrière elle un peuple pauvre, souverain, dont près de 4/5 de

¹ LAM'HAMADI H, « Investissements directs étrangers et climat de l'Afrique du nord : analyse comparative dans le cadre du classement(DOING BUSINESS° », Revue Economique, Gestion et Société,N°22 ,2020,p.4.

²SAYAH. M, Aperçu sur l'économie algérienne, Article sur l'économie algérienne, en Economie, Tunisie, 2015,p.1.

la population est analphabète. L'Algérie a eu la lourde tâche à l'indépendance de construire une économie nationale¹.

Dès le lendemain de l'indépendance (1962), l'Algérie a opté pour une économie planifiée fortement centralisée, la période 1962-1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création des entreprises publiques.

Au début de l'année 80, l'économie algérienne commence à être restructurée, et l'aggravation de la conjoncture économique du pays suite au choc pétrolier de 1986². La baisse régulière du prix du brut amorcé à la mi-1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher (baisse de 40%) et dévoile les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne³. Plus tard et suite à des problèmes financiers engendrés plus particulièrement par le choc pétrolier de 1986, l'Algérie a fait appel au FMI, afin de réaliser un ajustement structurel, pour assurer sa transition d'une économie socialiste vers une économie de marché.

Au début de 1994, le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar algérien, la libéralisation du commerce extérieur et le rééchelonnement des dettes extérieures⁴. L'économie algérienne reste dominée par l'Etat, un héritage du modèle de développement socialiste postindépendance du pays.

L'Algérie est un important producteur et exportateur du gaz naturel et du pétrole, et dispose aussi de réserves importantes de fer, ainsi que d'or, d'uranium et de zinc. En 2015, le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (44,27%)⁵ aggravement fortement le déficit de la balance commerciale.

La balance des paiements atteint le niveau record de 11,40 milliards de dollars au premier trimestre 2015. L'Algérie pourrait rencontrer de graves difficultés d'ici 2017/2018 pour payer les salaires de ses fonctionnaires et maintenir ses importations avec une très forte perversion, en l'absence totale d'une politique économique coordonnée par un Etat de droit et avec une forte dépendance des hydrocarbures, le secteur privé ne pourra jamais se développer et

¹ Ibid, p. 3.

² Ibid, p. 4.

³ KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Ed, 2016, p. 33.

⁴ <https://www.kpmg.com/DZ/fr/IssuesAndInsights/Publications/Documents/Guide%20Investir%20en%20Alg%C3%A9rie%202016.pdf>, consulté le 10/06/2021.

⁵ BOURICHE L, « Les déterminants du chômage en Algérie : Une analyse économique (1980-2009) », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université de Tlemcen, 2013, p. 57.

l'économie semble condamnée à rester une économie dépendante des hydrocarbures, d'une part et d'autre, avec une nouvelle géostratégie économique et le changement de l'écosystème qui demeureront les priorités et qui seront bénéfiques pour tous. Sans cela, l'Algérie ne pourra jamais décoller pour collecter ses impôts et ira jusqu'à rééditer l'exemple de la Grèce qui a payer cher les frais de son laisser aller en la matière¹.

En 2019, La crise économique provoquée par la pandémie s'inscrit dans le prolongement du ralentissement de la croissance du PIB observé en Algérie pendant cinq années consécutives (2015-2019), en raison de la contraction du secteur des hydrocarbures, d'un modèle de croissance porté par un secteur public tentaculaire, et d'un secteur privé peinant à devenir le nouveau moteur de la croissance économique. L'industrie des hydrocarbures connaît un déclin structurel.

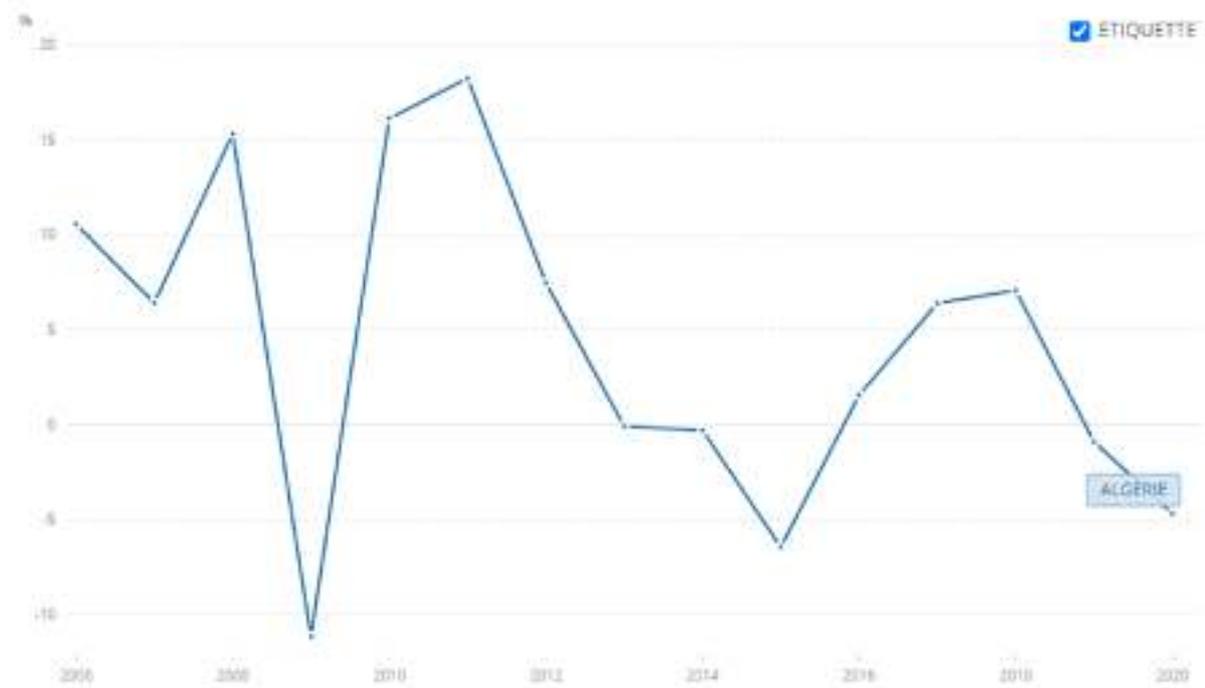
En 2020, la pandémie de COVID-19 a mis à mal l'économie algérienne. La croissance réelle du PIB devrait, selon les estimations, avoir diminué de 5,5 %² par suite des strictes mesures de confinement imposées pour limiter la propagation de la COVID-19 et de la chute de la production d'hydrocarbures, la production algérienne de pétrole étant tombée en dessous du quota fixé par l'OPEP pour le pays. Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme les services et le bâtiment qui opèrent pour l'essentiel dans le cadre de l'économie informelle ont été durement touchés, et de nombreux emplois ont disparu de manière provisoire ou permanente. Dans le même temps, la baisse temporaire des cours du pétrole, conjuguée à la diminution des volumes exportés, a entraîné une forte contraction des recettes des exportations d'hydrocarbures.

En 2021, l'économie algérienne devrait se remettre en partie des crises sanitaire et économique provoquées par la pandémie de COVID-19. Certaines mesures de confinement pourraient toutefois être maintenues jusqu'en 2022 en raison de la lenteur de la campagne de vaccination. Il s'ensuit que, même si l'industrie des hydrocarbures doit redémarrer en 2021, les activités reprendront plus lentement pour le reste de l'économie du fait des pertes d'emploi, de rémunération, ainsi que du manque de confiance des consommateurs et des entreprises.

Figure N°07: Evolution du taux d'inflation en Algérie entre 2006 et 2020.

¹ Ibid, p.57.

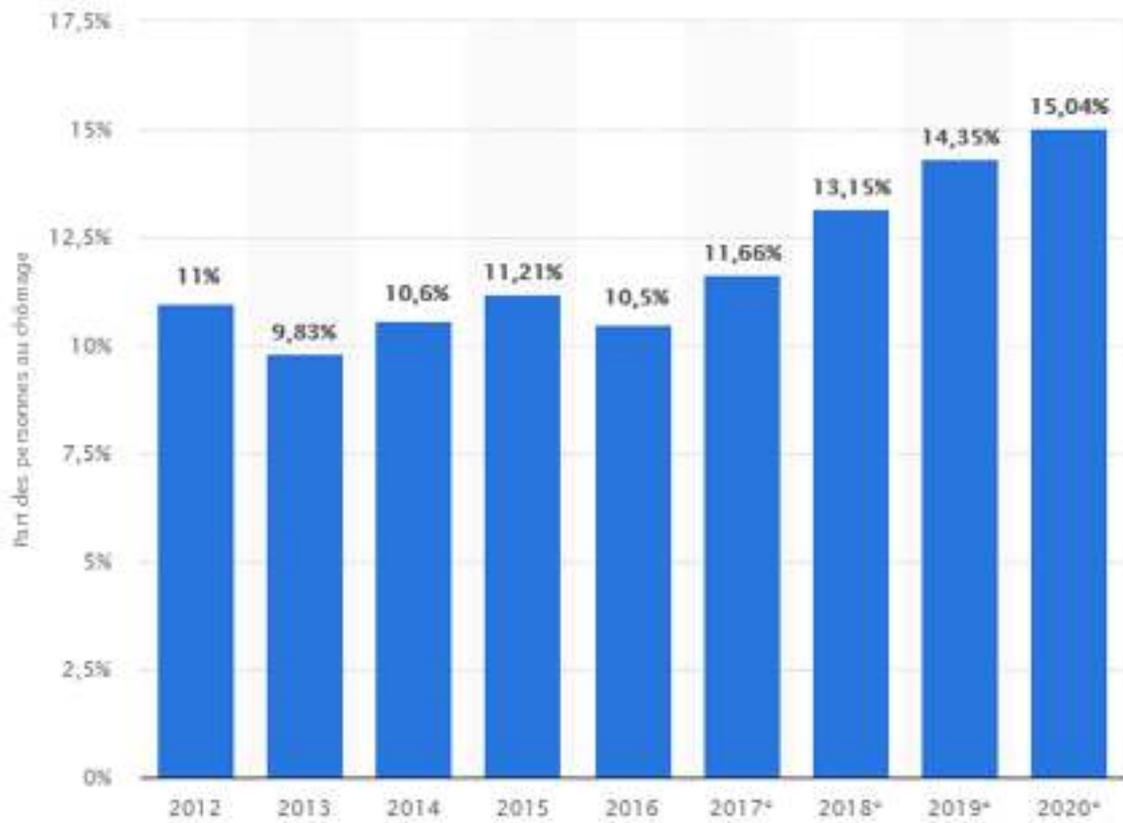
² <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/algeria/overview>, consulté le 10/07/2021.



Source:[https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.DEFL.KD.ZG?end=2020&locations=DZ&name_desc=false&start=2006&view=chart,](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.DEFL.KD.ZG?end=2020&locations=DZ&name_desc=false&start=2006&view=chart)

L'inflation est maîtrisée grâce à une politique monétaire prudente axée sur le strict contrôle exercé par la banque d'Algérie. Selon le FMI, le taux de l'inflation enregistré est de 7% en 2018 contre - 5% en 2020, sur ce dernier indicateur, il est constaté que cette baisse en 2020 est due à celle des prix soit pour les biens alimentaires, les biens manufacturés et pour les services.

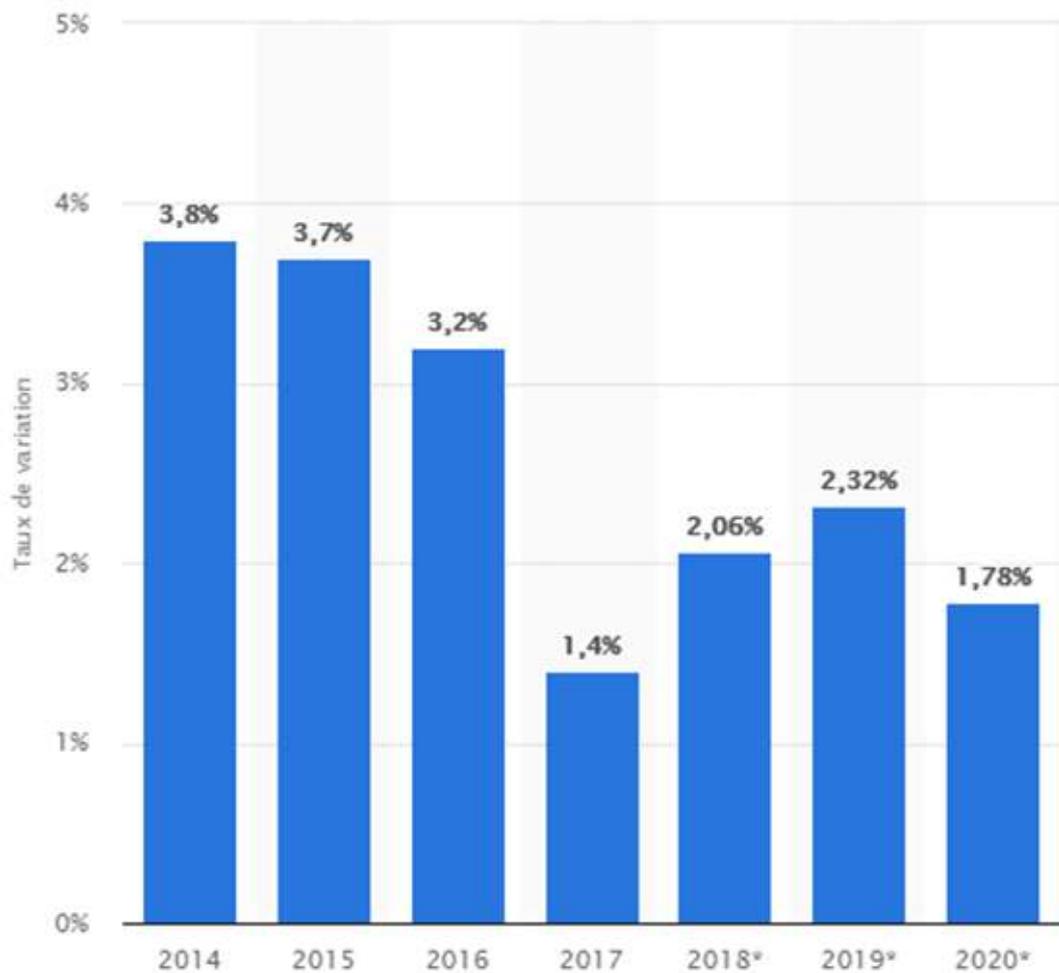
Figure N°08: Evolution du taux de chômage en Algérie entre 2012 et 2020.



Source: <https://fr.statista.com/statistiques/794567/taux-de-chomage-algerie/>,

Ces statistiques présentent l'évolution du taux de chômage en Algérie de 2012 à 2020. Entre 2012 et 2020, le taux de chômage en Algérie a atteint deux pics à environ 14 % en 2018 et 2020. Selon les estimations du Fonds monétaire international, le taux de chômage en Algérie devrait augmenter plus fortement pour atteindre environ 19 % dans les années prochaines.

Figure N° 9 : Taux de croissance du PIB



Source : <https://fr.statista.com/statistiques/739915/taux-de-croissance-du-produit-interieur-brut-pib-en-algerie/>

Ces statistiques montrent le taux d'évolution du produit intérieur brut réel de l'Algérie par rapport à l'année précédente entre 2014 et 2021. En 2017, le PIB algérien avait augmenté d'environ 1,4 % par rapport à 2016. De plus, selon les estimations du Fonds monétaire international, le PIB de l'Algérie devrait augmenter.

2.2. Les effets des IDE en Algérie

Il est difficile de mener une analyse complète sur l'impact des IDE en l'Algérie. En effet, l'ouverture à ce type d'investissements ne s'est affichée que depuis une dizaine d'années et leur concentration est essentiellement constatée dans le secteur des hydrocarbures. Ainsi, et d'une manière générale, les effets des IDE sur l'économie algérienne ou nationale peuvent être résumés dans ce qui suit :

2.1.1. Les effets des IDE sur la balance des paiements

L'impact des IDE sur la balance des paiements en Algérie a commencé à être ressenti depuis quelques années et qualifié de négatif. En effet, l'analyse de la balance des paiements montre bien que les sorties de capitaux sous forme de revenus sont supérieurs aux flux entrants sous forme des IDE et cela s'explique par la baisse des prix du pétrole.

2.2.2. Les effets des IDE sur le développement du tissu industriel national

L'économie algérienne est fortement dépendante des hydrocarbures ; ce dernier est un facteur d'analyse unique de l'économie. En effet, presque l'ensemble des recettes de l'Etat ont leur origine dans la fiscalité pétrolière. Néanmoins, ces tendances varient d'une année à une autre et ceci en fonction des prix internationaux du pétrole. En réalité, l'impact des IDE sur le tissu industriel algérien, ne peut être analysé et en tirer des conclusions, en raison de l'importance du poids des hydrocarbures dans l'économie et qui masque le résultat de toute autre entreprise. Mais il est possible de dire que cette impact, bien que minime, existe et tend à s'intensifier¹.

2.2.3. Les effets des IDE sur la productivité

Les IDE peuvent exercer un impact sur la productivité des firmes s'ils s'accompagnent du développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Les IDE favorisent généralement la création d'emplois, ce qui permet l'amélioration de la productivité et les transferts de compétences et de technologie. A terme, de pousser indirectement le développement des exportations².

2.2.4. Les effets des IDE sur l'emploi

Les pays qui reçoivent des IDE en attendant, outre la fourniture de nouveaux capitaux, une augmentation de la demande de travail et la création d'emploi, comme les IDE constituent une source d'investissement relativement réduite dans la plupart des PED, leur contribution à l'emploi tend également, ce qui n'est pas surprenant, à être modeste, et représente moins de 5% de l'emploi total dans la majorité des pays en question, toute fois, leur impact sur l'emploi varie considérablement en fonction de l'activité ; les IDE axés sur les industries capitalistiques fondées sur les ressources, telles les mines ou les pétroles, créent un nombre relativement faible

¹ CHAOUCH T, Op.cit, p.104.

² ZALATOU N, La privatisation et Investissement Direct Etranger cas de l'Algérie , Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université d'Oran, 2014, pp.135-136.

d'emplois, tandis que les IDE dans les industries manufacturières fortement utilisatrices de main-d'œuvre en génèrent davantage¹.

2.2.5. Les effets des IDE sur les salaires

Les effets des IDE sur les salaires sont controversés, certains accusant les multinationales d'octroyer de faibles salaires et d'imposer de mauvaises conditions de travail, la situation étant variable, cela peut être vraie dans certains cas. Mais au total des éléments indiquant qu'en moyenne, les sociétés multinationales octroient des salaires plus élevés et fournissent des conditions de travail meilleures que les autres dans le pays. Ces salaires montrent que le salaire moyen dans les entreprises étrangères tend à être supérieur d'environ 30% à celui des entreprises locales. De plus, cet écart semblerait que les entreprises étrangères versent des salaires plus élevés que leurs concurrents locaux dans les PED. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que les entreprises étrangères offrent de meilleures conditions de travail car il peut y avoir une différence de qualité entre leur main d'œuvre et celle des entreprises locales².

Il est souhaitable de permettre à des concurrents étrangers efficaces de remplacer les entreprises locales non productives, il faut veiller à ce que des mesures soient prises pour préserver un degré suffisant de concurrence. Le meilleur moyen, pour ce faire est d'élargir le marché considéré en ouvrant plus largement l'économie du pays d'accueil au commerce international³.

Section 3 : Comparaison de la performance de l'Algérie en termes d'IDE avec le potentiel d'attractivité

L'Algérie a pu renouer avec des indicateurs macroéconomiques stables et performants permettant un retour graduel à la croissance⁴. Toutefois les initiatives qui ont pour but d'accroître l'attractivité de l'Algérie se sont soldées par des résultats mitigés sinon décevants, car en dehors du secteur des hydrocarbures, l'Algérie n'arrive pas à intercepter et à retenir les grands flux de valeur qui sillonnent le monde⁵.

¹Ibid,p.136.

² Ibid, p.136.

³ ZALATOU N, Op. Cit, p.136.

⁴BACHA S, « La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic », Revue Ilizi, N°3,2018,p.567.

⁵ KHELLADI A, Op.Cit,p.31.

3.1. La performance de l'investissement direct étranger IDE

La performance de investissement direct étranger (IDE) fait partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace, il est bénéfique pour les pays (d'origine et d'accueil), et il constitue l'un des principaux catalyseurs du développement, bien que les avantages qu'il procure ne se manifestent pas de manière automatique et ne se répartissent pas équitablement entre les pays, les secteurs et les collectivités locales, les investissements directs étrangers ont apparu avec la mondialisation, et ils ont été considéré comme un phénomène économique qui peut accroître la formation de capital et engendrer un transfert de technologie. L'OCDE et la CNUCED définissent l'investissement direct étranger (IDE) comme un investissement impliquant une relation à long terme et reflétant un intérêt et un contrôle durables d'un investisseur direct ou entreprise mère dans une entreprise résidente dans une économie autre que celle de l'investisseur direct étranger¹.

Nous avons essayé dans le tableau ci-dessous, de résumer les forces et faiblesses du potentiel d'investissement en Algérie.

Tableau N°3: Forces et faiblesses des IDE

¹ BOUALAM F, « Les Institutions et Attractivité des IDE », Papier de recherche présenté en Colloque International , Ouverture et émergence en Méditerranée , Université de Montpellier I ,2021,p.98.

Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Rétablissement des équilibres macroéconomiques; -Faible coût de l'énergie; -Ressources humaines abondantes et flexibilité du marché du travail; -Hydrocarbures et énergies; - Mines; -Progressive intégration économiques régionales (U.E) et mondiale (O.M.C); - Disponibilité de ressources naturelles et politiques proactives de mise en valeur de ses dernières; -Secteurs porteurs à fort potentiel avec un très bon retour sur investissement; -Les programmes de privatisation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Retard dans les infrastructures; - Ralentissement dans la mise en place des reformes de deuxième génération; - Ralentissement important dans les reformes financières et bancaires; - Secteur informel important; -Fort déficit d'image de communication; -Manque d'information qualitative sur les IDE par secteur d'activité et par origine; -lenteur des procédures administratives; - Manque d'expertise en termes, d'IDE et de ciblage de secteurs; -Difficulté d'accès au foncier industriel

Source: RABIA L, « Examen de la politique de promotion des investissements directs étrangers (I.D.E) en Algérie », Revue Droit et Science Humaine, N° 2 (34), p. 542.

3.1.1. L'Algérie et les IDE : Paradoxe d'une économie attractive qu'attrayante

L'Algérie est «attractive» plus que «attrayante». Le premier terme renvoie à «attraction», c'est à dire «force qui attire vers elle»), le second à «attrait», donc «capacité à faire venir à elle»¹.

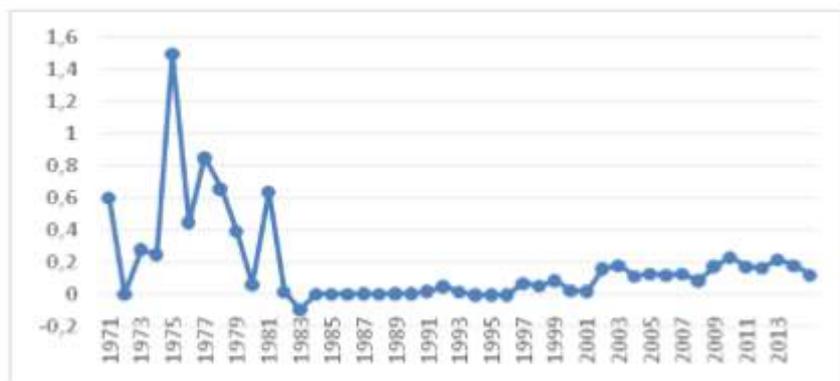
¹BACHA S, op.cit, p.569.

En termes économiques, on dirait qu'elle a du potentiel qui n'est pas mis en valeur, ou alors qu'elle préfère surveiller ce qu'elle propose aux autres de ses capacités. Il faudrait rajouter à ces aspects «structurels» des questions institutionnelles¹.

L'absence d'un véritable tissu de PME est certainement un facteur de freinage. Et puis, la question de l'environnement des affaires est une question certainement décisive. C'est une constatation d'autant plus étonnante que l'Algérie est un pays a priori plutôt attractif. C'est lié notamment, bien sûr, à son potentiel en termes d'hydrocarbures et à sa taille, tout simplement.

L'Algérie est également attractive grâce à ses infrastructures, ou plus exactement grâce à l'utilisation de ses infrastructures, et grâce à la perception plutôt bonne que les investisseurs ont du risque pays algérien, ce qui trouve sans doute racine dans les efforts de stabilité macroéconomique et une gestion financière relativement prudente de la rente pétrolière et gazière. En revanche, l'Algérie pêche par une demande interne un peu faible, par une qualification de la population pas assez forte, et surtout par un secteur des services sous-développé et un effort de recherche nettement insuffisant².

Figure N° 10 : Pourcentage du total d'IDE entrants en Algérie (1970-2014)



Source : Base de données CNUCED (2016).

Les pays industrialisés sont représentés dans les flux financiers mondiaux, et les IDE ne font pas exception. Mais l'Algérie est pourtant sous-investie même par rapport à des pays

¹ MENNA K, MEHIBEL S, « La problématique des IDE en Algérie : Paradoxes d'une économie attractive faiblement attrayante », Revue Les Cahiers du Cread, vol,33, N° 119/120 , 2017,p.47.

² BOUYACOU B, « L'évaluation de la performance des IDE sur le développement durable en Algérie : Analyse empirique durant la période 2000 – 2019 », Revue l'Intégration Economique, Vol 9, N°:2 , 2021, p. 598.

comparables, en niveau, en historique, mais également, et c'est sans doute le plus inquiétant, en dynamique actuelle, dans cette phase de mondialisation.

Donc, la faible performance de l'Algérie en termes de flux des IDE peut être attribuée au manque d'attractivité, pour au moins deux raisons :

1. Les tentatives du gouvernement de diversifier les exportations suite à la baisse drastique des revenus pétroliers, conséquence directe de la chute des prix du pétrole ;
2. Les tentatives de diversification industrielle dans des secteurs où le gouvernement estime avoir des avantages comparatifs¹.

Tableau N°4 : Comparaison de la performance des pays en termes d'IDE avec leur potentiel d'attractivité

	Performance élevée	Performance médiocre
Fort potentiel	Peloton de tête	En dessous du potentiel
Faible potentiel	Au-dessus du potentiel	Peloton de queue

Source: CNUCED, <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2468&lang=1>,²

Le tableau fait ressortir quatre catégories de pays :

- les pays du peloton de tête ce sont les pays qui ont à la fois un potentiel et des résultats élevés en termes d'entrées effectives d'IDE ;
- les pays du peloton de queue, ce sont des pays qui ont un faible potentiel d'attractivité et qui enregistrent des entrées effectives faibles ;
- les pays dont les résultats sont inférieurs à leur potentiel ; ce sont les pays qui n'utilisent pas pleinement leur potentiel d'attractivité. Ils ont un indice d'entrées potentielles élevé, mais des entrées effectives faibles ;
- Les pays au-dessus du potentiel ; ce sont les pays qui ont un faible potentiel, mais qui réussissent néanmoins à attirer plus d'investissements étrangers que la moyenne.

¹ MENNA K, MEHIBEL S, Op.Cit,p.48.

² CNUCED, <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2468&lang=1>, consulté le 01/09/2021.

Ce classement sert en principe aux pays à se positionner et à élaborer les politiques appropriées afin d'améliorer ou de renforcer leur attractivité¹.

Tableau N°5 : Comparaison entre les IDE réalisés et le Potentiel d'attractivité en Algérie (montant en milliards de dollars)

Années	2017	2018	2019	2020
Flux d'IDE annoncés	2,204	6,355	3,493	6,747
Flux d'IDE réalisés	0,634	0,882	1,081	1,795
Potentiel d'attractivité	En dessous du potentiel			

Source: CNUCED, <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2468&lang=1>,

L'Algérie présente un environnement peu propice à l'investissement. D'une part, les fondamentaux économiques qui commencent récemment à s'améliorer sont basés sur une économie fragile. Cette dernière est fondée sur un seul pilier qui est les hydrocarbures. Or le prix du pétrole fluctue constamment. D'autre part, le climat des affaires étouffe les entreprises. Ces dernières sont confrontés à la bureaucratie, la corruption, le secteur informel et on manque d'accès à l'information. Par ailleurs, les investisseurs se plaignent du manque de qualification de la main d'œuvre et de l'accès difficile au financement. Ce sont autant d'éléments qui font de l'Algérie un pays peu attractif pour les investisseurs directs étrangers. Face à cette situation, accorder des incitations c'est comme si" on mettait la charrue avant les bœufs".

L'Algérie doit en premier lieu diversifier la structure de son économie, renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations qui ne font que absorber des capitaux qui auraient pu être utilisés pour renforcer l'attractivité structurelle².

Les résultats réalisés jusqu'ici demeurent loin des potentialités du pays. Cela est dû aux différents problèmes rencontrés par les IDE entrant en Algérie tels que les problèmes liés à

¹ https://www.memoireonline.com/04/12/5787/m_Les-investissements-directs-etrangeurs-dans-lespace-UEMOAdeterminants-et-analyse-dimpacts8.html, consulté le 17/07/2021.

² BOUYACOU B, Op .Cit.p.599.

l'accès au foncier, au processus de libéralisation et de la décentralisation du système économique à la dépendance excessive de l'économie du secteur le énergétique.

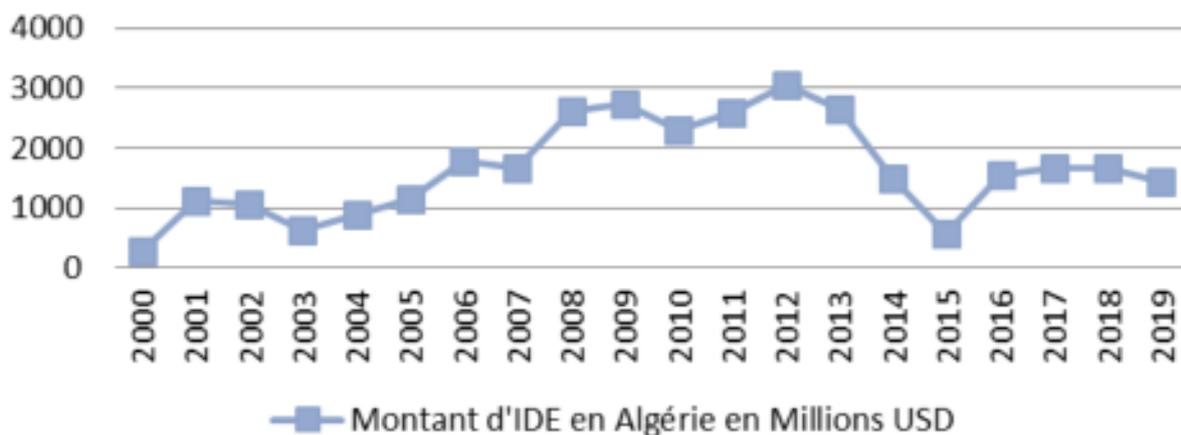
L'abondance dans le secteur des hydrocarbures des IDE en Algérie et un signe très inquiétant. Le pays et alors bien besoin davantage d'investissement dans d'autres secteurs porteurs pour substituer la forte dépendance de l'économie à l'égard des hydrocarbures.

3.1.2. La relation entre la performance de l'investissement direct étranger et l'économie algérienne

L'investissement direct étranger IDE est considéré comme un facteur clé pour promouvoir le développement économique pour les pays en développement PED comme les pays du Maghreb.

Les flux d'investissements directs étrangers vers le Sud de la Méditerranée sont considérés comme faibles et instables. Dans les années 90, ces pays ont mis en place un certain nombre de réformes nécessaires à l'attraction des IDE, ils s'est borné à un nombre limité d'activités hors du secteur primaire à très faible valeur ajoutée et dans une approche qui relève encore de la sous-traitance¹. Les flux entrants IDE en Algérie ont atteint à la fin de 2015 un montant de 26,2 milliards de dollars USD, comme le montre la figure N°10 :

Figure N° 11: Evolution du montant d'IDE en Algérie en Millions USD



Source: Elaboration personnelle à partir des données de la CNUCED (2000-2017) et autres

Selon le rapport de la CNUCED, les flux IDE entrant à destination de l'Algérie ont augmenté, ils étaient de 1 546 milliard de dollars en 2016 contre 584 millions de dollars en 2015.

¹ OUGUENOUNE H ,Op.cit ,2014,p.150.

Cette amélioration était due aux politiques d'investissement engagées par le gouvernement algérien et un récent redressement de la production pétrolière selon le même rapport, s'ajoute une mise en place d'une nouvelle loi sur en faveur des investisseurs en leur offrant des avantages fiscaux et la mise en place des infrastructures¹.

Le gouvernement algérien essaye de plus en plus d'améliorer le climat d'investissement et de rendre le territoire algérien de plus en plus attractif, Cependant, la série de mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, dont la nouvelle réglementation relative aux IDE imposant une participation majoritaire algérienne de 51%, est un facteur décourageant d'IDE vers l'Algérie, Les flux d'IDE vers l'Algérie peuvent contribuer à la diversification de l'économie algérienne à l'avenir malgré leur concentration dans le secteur des hydrocarbures, le secteur des travaux publics, des équipements et le secteur commercial, et une diversification des flux d'IDE dans des secteurs stratégiques hors hydrocarbure, tels que, le secteur pharmaceutique, l'automobile, agroalimentaire.

L'Algérie peut servir comme une base pour les exportations de la production de ces multinationales vers d'autres pays, ce qui aura un effet positif sur la balance commerciale par l'augmentation des exportations algériennes.

Selon la banque mondiale, la croissance du PIB hors hydrocarbures en Algérie s'est modérée, à 2,4%, le PIB des hydrocarbures a reculé de 4,9%, à cause de la conjoncture de pandémie mondiale, la chute concomitante des prix du pétrole et le ralentissement de l'activité économique. Le territoire algérien reste peu attractive par rapport aux pays voisins comme le Maroc qui a enregistré un montant supérieur à 2,3 milliards de dollars de flux d'IDE en 2016 et un montant de 3,2 milliards de dollars pour l'année 2015².

3.2. Comparaison de la performance de l'Algérie en termes d'IDE avec les pays voisins

Le climat de l'investissement est composé par l'ensemble des facteurs qui influencent la décision de l'implantation d'une firme étrangère. Les pays maghrébins ont enregistré des progrès importants en matière d'amélioration du climat des affaires et par conséquent l'augmentation des flux des IDE vers ces pays. Cependant malgré les efforts déployés, le climat

¹ Ibid,p.599.

²Ibid,p.601.

des affaires de ces pays a été jugé peu favorable à l'implantation des IDE à cause de l'existence des contraintes importantes qui découragent l'activité économique.

3.2.1. Comparaison en termes de flux d'IDE

Au titre de l'année 2017, selon les données publiées par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), les investissements directs étrangers en Algérie se sont établis à 1,2 milliard de dollars, et ce en dépit des incitations offertes par la nouvelle loi sur l'investissement¹. Avec ce montant, l'Algérie, cinquième puissance économique du continent africain et recelant d'importantes ressources pétrolières et gazières, ne figure même pas dans le Top 10 des pays africains de destination des IDE, loin du leader que constitue la Tunisie (0,8 milliards de dollars) ou du Maroc (2,65 milliards de dollars). Le Maroc est qualifié de destination la plus attractive en Afrique pour les IDE, «en raison de sa croissance économique solide, de son positionnement géographique stratégique, de la dette extérieure, des facteurs de capital social et de l'environnement général favorable».

Tableau N°06 : Flux d'IDE en Algérie en comparaison avec les pays voisins

Économie	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Algérie	1,503	-0,584	1,546	1,203	1,466	1,382
Maroc	3,525	3,253	2,318	2,7	3,640	1,6
Tunisie	1,025	0,966	0,958	0,888	1,0	0,935

Source: Établi à partir des données fournies par la CNUCED

3.2.2. Comparaison en termes de stocks d'IDE

Selon le rapport 2016 de la CNUCED sur l'investissement dans le monde, le stock d'investissements directs étrangers (IDE) en Algérie a progressé à 26,2 milliards de dollars (Mds USD) à fin 2015 contre 19,5 Mds USD à fin 2010. En 2014, le stock d'IDE en Algérie s'élevait à 26,8 Mds USD, il représente 13 % du PIB (48 % au Maroc et 65% en Tunisie). La part de l'Algérie dans le total d'Afrique du Nord s'élève à 12,4 % en 2014 contre 11,9 % en 2013. Il n'y a aucune donnée disponible sur la composition sectorielle du stock d'IDE algérien, mais il est vrai semblable qu'il soit largement dominé par les investissements dans le secteur des hydrocarbures².

¹ BEZTOUH D et BOULAHOUAT M, Op.Cit,p. 1164.

² Ibid,p.1164.

3.2.3. En termes de facilité de faire des affaires

Doing Business est un rapport annuel établi par le groupe de la Banque Mondiale relatif à l'évaluation des réglementations qui facilitent ou entravent la pratique des affaires. Le climat des affaires regroupe l'ensemble des dispositifs réglementaires, fiscaux et de facilitation qui permettent aux opérateurs économiques de prendre des initiatives privées dans le but d'en tirer du profit.

Ce rapport repose sur 10 critères visant à déterminer la facilité qu'ont les investisseurs pour faire des affaires de façon générale. Ce rapport est publié annuellement, et classe les pays en fonction de la qualité de leurs climats des affaires. Ce classement concerne 185 pays. Le tableau suivant détaille les 10 critères retenus par la Banque Mondiale¹.

Tableau N°07: Les critères d'attractivité de la Banque Mondiale

Critères	Description
La création d'entreprise	Cet indicateur mesure l'ensemble des procédures exigées par les autorités publiques, ainsi que le coût et le délai de création d'entreprise par un investisseur.
L'obtention des permis de conduire	Il enregistre toutes les procédures requises notamment le coût et le délai nécessaire pour une entreprise pour obtenir un permis de construction.
Le transfert de propriété	Recense toutes les procédures, délais et coûts nécessaires pour le transfert de propriété d'une entreprise vers une entreprise.
L'obtention de prêts	Il évalue la protection juridique des prêteurs et des emprunteurs, la diffusion de l'information au sujet du crédit, le maintien de registre unifié.
Protection des investisseurs	Cet indicateur mesure la protection des actionnaires minoritaires, mesure les responsabilités des dirigeants dans les transactions entre parties associées, ainsi que la facilité des poursuites judiciaires par les actionnaires en cas de conflit.
Le paiement des impôts	Il mesure l'ensemble des impôts et taxes qu'une entreprise de taille moyenne doit payer (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, la

¹ LAM'HAMMDI H , MAKHTARI M,op.cit,p.496.

	taxe sur les transactions financières ...) ainsi que l'ensemble des démarches administratives nécessaires pour le paiement des impôts.
Le commerce transfrontalier	Il permet de recenser les documents nécessaires pour effectuer l'exportation ou l'importation ainsi que le coût et le délai nécessaire à leur réalisation.
L'exécution des contrats	Il mesure l'efficacité du système judiciaire dans la résolution d'un litige commercial
Règlement de l'insolvabilité	Il mesure le coût, le délai ainsi que les procédures effectuées en cas d'insolvabilité pour les entreprises nationales ainsi que le taux de recouvrement.

Source: Doing Business making a difference for entrepreneurs

Au cours de la dernière décennie, le Maroc s'est engagé dans un vaste programme de réformes structurelles qui vise au soutien à la stabilité macroéconomique qui inclut des réformes d'ordre fiscal, financier, monétaire, l'ouverture accrue des marchés pour stimuler le commerce et l'investissement, la gouvernance économique visant à promouvoir un environnement favorable à l'amélioration de l'attractivité du Maroc et de la compétitivité de l'entreprise nationale. Ces réformes ont amélioré le classement du royaume. Selon le rapport Doing business le Maroc a progressé de 41 places de 94ème rang en 2012 au 53ème rang 2020 tandis que la Tunisie et l'Algérie ont régressé consécutivement de 32 places passant du 46ème rang au 78ème rang et de 9 places passant du 148ème rang en 2012 au 157ème rang en 2020¹.

Tableau N°08: Classement Doing Business des pays maghrébins

	Doing Business 2012 classement	Doing Business 2020 classement	Variation dans le classement
Maroc	94	53	↑41
Algérie	148	157	↓9
Tunisie	46	78	↓32

Source: Elaboré par nous-mêmes à partir des rapports Doing Business 2012 et 2020

¹ Ibid,p.498.

Tableau N°09 : Comparaison des classements Doing Business des pays entre 2012 et 2020

Classement par catégorie	Maroc			Algérie			Tunisie		
	DB2012	DB2020	Variation	DB2012	DB2020	Variation	DB2012	DB2020	Variation
Création d'entreprise	93	43	↑50	153	152	↑1	56	19	↑37
Octroi de permis de conduire	75	16	↑59	118	121	-↓3	86	32	↑54
Raccordement à l'électricité	107	34	↑73	164	102	↑62	45	63	↓18
Transfert de propriété	144	81	↑63	167	165	↑2	65	94	↓29
Obtention de prêts	98	119	↓21	150	181	↓31	98	104	↓6
Protection des investisseurs	97	37	↑60	79	179	↓100	46	61	↓15
Paiement des impôts	112	24	↑88	164	158	↑6	64	108	↓44
Commerce transfrontalier	43	58	↓15	127	172	↓45	32	90	↓58
Exécution des contrats	89	60	↑29	122	113	↑9	76	88	↓12
règlement l'insolvabilité	67	73	↓6	59	81	↓22	38	69	↓31

Source élaboré par nous-mêmes à partir des rapports de Doing Business 2012 et 2020

A travers le tableau si dessus on remarque que le Maroc a réalisé une certaine avancée dans le classement des critères par rapport à la Tunisie et l'Algérie.

En termes de création d'entreprises, ce qui est le principal acte de l'investissement nouveau, l'Algérie est classée à la 152ème place. La difficulté d'accès au crédit reflète d'une part, les faiblesses du système bancaire et d'autre part, les faiblesses sur le plan des affaires¹.

¹ BEZTOUH D et BOULAHOUT M, Op.Cit, 1158.

L'Algérie est également dernière des quatre pays de la région, en occupant la 131^{ème} place sur les 139 pays classés dans l'édition 2016 du Magazine Forbes pour les affaires, qui établit chaque année une comparaison mondiale sur la base de 10 critères, tels que la fiscalité, l'innovation, la bureaucratie, la protection de la propriété intellectuelle ou encore les infrastructures.

En effet, l'Algérie pointe loin derrière ses voisins en faisant partie des 15 pires pays où faire des affaires aux côtés de l'Éthiopie, le Yémen, Haïti ou encore le Tchad. L'Algérie se classe notamment 133^e, 131^e, 115^e et 112^e respectivement pour la protection des investisseurs, la liberté de commerce, le poids de la fiscalité et la lourdeur de la bureaucratie¹.

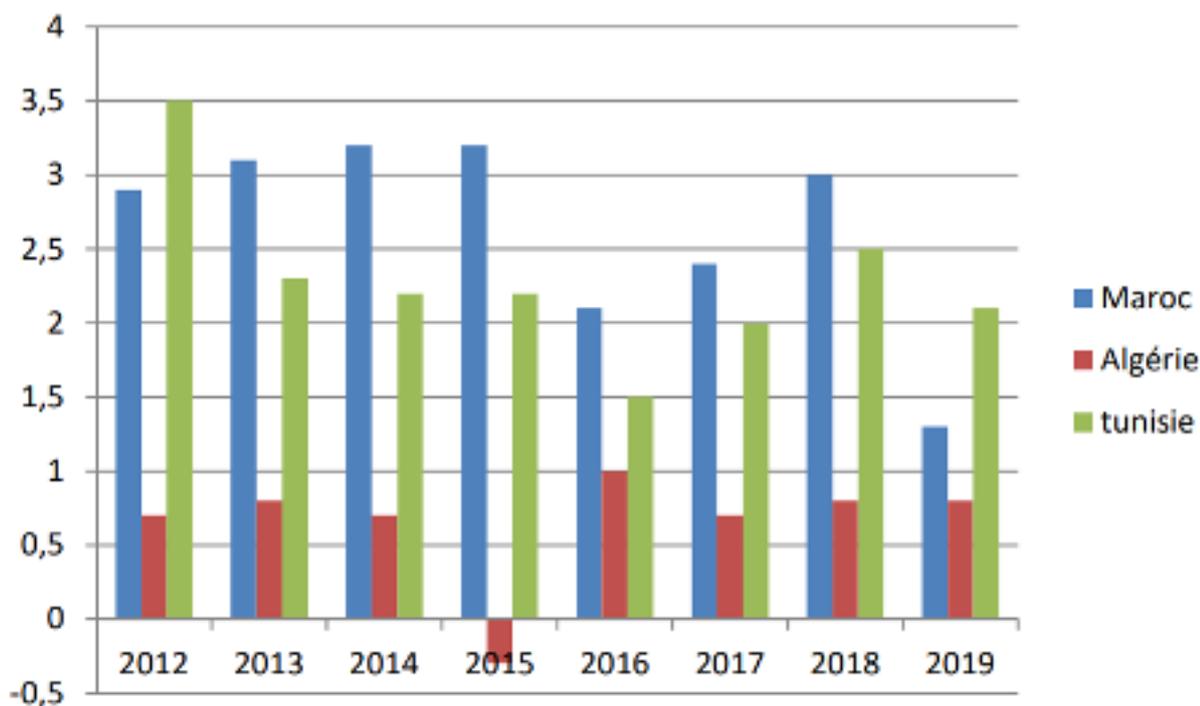
3.2.4. Evaluation de l'impact de l'amélioration du climat des affaires sur l'attractivité des IDE dans les pays du Maghreb

Au début des années 90, les gouvernements des pays du Maghreb ont pris de réelles mesures pour ouvrir l'économie et libéraliser le système financier afin de mettre en place un environnement propice à l'investissement. Au Maroc, grâce à un vaste programme de réformes sur le plan économique, financier, budgétaire ou monétaire, le Maroc a réalisé des avancées notables sur le plan de l'attractivité des IDE, il est devenu un pays attractif des IDE comme le montre le graphique suivant².

¹ Ibid,p.1158.

² BENYACOU B, « Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins, analyse critique et perspectives d'amélioration », Revue Internationale des Sciences de Gestion, Vol 4 ,N° 3,2021,p.502.

Figure N° 12 : Entrées nettes des IDE (% du PIB)



Source: élaboré par nous-mêmes à partir de Doing Business 2012-2019

Malgré les efforts fournis par les pays Maghrébins pour améliorer le cadre d'investissement, des obstacles sérieux s'opposent à leur attraction des investissements étrangers. En effet, l'essor des IDE au Maroc et en Tunisie reste contraint par l'existence d'un ensemble des lacunes au niveau du régime fiscal, du dispositif social, de la réforme juridique et aux problèmes de financement. Quant à l'Algérie, elle doit diversifier son économie pour sortir de la dépendance quasi-totale des hydrocarbures par la promotion et le développement d'autres filières disposant d'atouts compétitifs, la modernisation de l'administration par l'introduction des procédés électroniques vise à alléger et simplifier l'accomplissement des formalités liées à l'investissement. Améliorer la communication autour des mesures et réformes sur l'investissement notamment vis-à-vis des entreprises étrangères qui souffrent d'un manque d'informations aisément accessibles et assurer le respect des contrats par les autorités publiques envers les investisseurs¹.

¹ BOUYACOU B, Op .Cit,p.504.

La stabilité d'un pays ne se résume pas qu'à ses performances mais elle s'étend également à son climat d'affaires. Le rapport Doing Business a montré qu'il y'a des disparités en terme des efforts d'amélioration du climat des affaires. Le Maroc a réalisé une certaine avancée dans le classement les différents critères par rapport à la Tunisie et l'Algérie grâce à sa politique d'attractivité en termes d'IDE qui ne cesse de se renforcer et grâce aux efforts consentis par notre pays en matière d'amélioration du climat général des affaires¹.

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis également d'améliorer certaines performances de l'économie algérienne notamment en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'IDE. Cependant, les résultats réalisés en matière d'attraction des IDE restent modestes par rapport au potentiel d'investissement du pays. Les réformes introduites ont été donc insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (création d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux). Cette situation a permis aux pays concurrents, que se soit les pays maghrébins ou bien même l'ensemble des pays du Sud-est de la Méditerranée (PSEM) de réussir leur processus d'introduction dans la mondialisation.

¹ BENYACOU B, op.cit, p.601.

Conclusion Générale

Conclusion Général

L'investissement direct étranger prend de plus en plus d'ampleur, devenant de nos jours, l'un des grands enjeux de concurrence et de rivalité entre les pays. De plus, il est considéré comme une source stable de financement et surtout un vecteur important pour le transfert des technologies, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

Cette montée en puissance est à l'origine de plusieurs facteurs. Outre le programme de privatisations et les opérations de fusion-acquisitions, la libéralisation des politiques d'accueil vis-à-vis des entreprises étrangères constituent un facteur principal de l'accroissement des flux des IDE.

Néanmoins, ces flux diffèrent d'un pays à un autre, ce qui repose essentiellement sur un ensemble de déterminant qui influence le choix des FMN pour leur implantation. Ainsi, et en fonction de leurs stratégies, les firmes décident d'investir à l'étranger lorsqu'elles trouvent les avantages offerts par les pays d'accueil aussi favorables que possible, de ce fait deux grandes familles de déterminants, sur lesquels se basent les firmes dans leur choix de localisation, ont été relevées, en distinguant les déterminants économiques et les déterminants institutionnels. Mais actuellement, le débat est d'avantage sur la nécessité d'améliorer la qualité des institutions pour attirer les IDE car de plus en plus, le choix de localisation des firmes se rattache aux politiques gouvernementales, autrement dit à la qualité des institutions en plus des conditions économiques, en fait une bonne gouvernance.

Comme tous les pays en voie de développement, l'Algérie élabore une stratégie d'attractivité visant à attirer les IDE. Le gouvernement algérien s'est imposé à une politique de réformes structurelles qui a permis de rétablir les équilibres macro-économiques, la libéralisation de l'économie, sa dotation en infrastructures modernes et la diminution du risque-pays. Ces réformes ont permis l'accroissement des flux d'IDE vers l'Algérie. Cependant, ces résultats restent en deçà du potentiel d'investissement du pays.

La notion d'attractivité des territoires renvoie donc à la capacité d'attirer les investisseurs étrangers et de pérenniser leur installation. En outre, l'attractivité doit permettre de capter les retombées positives de ces investissements étrangers et d'en faire profiter les entreprises nationales. Il s'agit ainsi de créer des conditions favorables pour offrir aux investisseurs un climat d'affaire intéressant. Ce dernier doit ainsi être encadré par des règles juridiques au moins équivalentes à celles des pays considérés comme les plus attractifs. En effet, la rentabilité des projets d'investissement se mesure, d'une part, grâce à la stabilité politique et économique des pays d'accueil et d'autre part, grâce à la stabilité et à la visibilité des règles juridiques régissant

Conclusion Général

les investissements étrangers. Ces deux aspects essentiels sont nécessairement complémentaires.

Enfin, l'Algérie peut encore profiter de la situation politique dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée et de la crise dans les pays de la zone euro pour attirer plus d'IDE en offrant des avantages plus attractifs. Car le pays recèle des opportunités d'investissement dans divers secteurs encore inexploités. C'est notamment le cas du tourisme qui n'est pas exploité efficacement compte tenu de son fort potentiel (littoral de 1200 km, le désert, etc.) alors qu'en Tunisie et au Maroc des investissements dans l'hôtellerie ont permis de valoriser ces pays.

En conclusion, l'Algérie a plus que jamais besoin d'IDE, mais de ceux qui apporte le savoir-faire technologique et non de ceux qui lorgne seulement sur les réserves de changes de notre pays. Alors pour séduire des investisseurs, surtout à s'installer ici, il faut avoir des productions hors hydrocarbures, avoir un PIB élevé, et une économie de marché. C'est le développement, et la modernisation de tous les secteurs, au niveau des technologies moderne, qu'il faut assurer, pour pouvoir réussir.

De là nous concluons que l'Algérie est «attractive» plus que «attrayante».

Bibliographie

1. Ouvrages

1. ANDREW H, ERTUGRUL D, ENA E, Business International et Mondialisation , Ed.Boeck, 2004.
2. ARNAUD Z, Les flux de capitaux internationaux, Ed. Economica. Bruxelles/Paris,2002.
3. BELLON B, GOUALA R, Investissements directs étrangers et développement industriel méditerranéen, Ed. OPU,Paris,1998.
4. BENISSAD.H, Economie du développement de l'Algérie , Ed. OPU, Alger, 1982.
5. EITEMAN D, STONEHIL A, MOFFRTT M, Gestion et finance internationales, Ed. Pearson Education, France, 2004.
6. FABIENNE B, Manuel de la balance des paiements du FMI, Ed.PUF,5ème,1995.
7. GANNGE E, Théories de l'investissement direct étranger, Ed. Economica, Paris, 1985.
8. HARRISON A, DALKIRAN E et ELSEY E , Business international et mondialisation, Ed. Boeck, 2004.
9. JACQUEMOT P, La Firme Multinationale, Ed. Économica , Paris,1990.
10. MICHALET C, Le capitalisme mondial, Ed. PUF, 2ème Edition, Paris,1985.
11. OTMANE B, La coopération entre l'union européenne et l'Algérie, l'accord d'association, Ed. OPU, Alger,2006.
12. PEYRARD J, Gestion financière internationale, Ed. Vuibert, Paris, 1999.
13. SERIAK L, Les conditions juridiques et réglementaires de l'investissement national et étranger en Algérie , Ed. AGS corpus et bibliographie, 2005.
14. TERSEN D, BRICOURT J-L, Investissement International, Ed. Armand colin,1996.
15. YVES C, Les grandes questions de l'économie internationale, Ed. Nathan,Paris, 2001.

2. Articles de revues

1. ALLOUACHE O, AIT TALEB A , « Climat des affaires et flux entrants d'IDE en Algérie : évolution et causalité », Revue MAAREF, N°22, 2017.
2. BACHA S, « La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic », Revue Iliza, Centre Un Ilizi, N°3, 2018.

3. BENYACOU B, « Climat des affaires et attractivité des IDE dans les pays maghrébins, analyse critique et perspectives d'amélioration », Revue Internationale des Sciences de Gestion, Vol 4 ,N° 3, 2021.
4. BOUYACOU B, « L'évaluation de la performance des IDE sur le développement durable en Algérie : Analyse empirique durant la période 2000 – 2019 », Revue l'Intégration Economique, Vol 9, N°:2, 2021.
5. BEZTOUH D, BOULAHOUAT M, « Climat des affaires et attractivité des IDE en Algérie : état des lieux et aperçu comparatif aux pays voisins », Revue Algérienne d'Economie et Gestion, vol 15, N° :01, 2021.
6. GUERID O, « L'investissement direct étranger en Algérie, Impacts, opportunités et entraves » Recherches Economiques et Managériales, N°3, 2008.
7. LAM'HAMADI H, « Investissements directs étrangers et climat de l'Afrique du nord : analyse comparative dans le cadre du classement (DOING BUSINESS », Revue Economique, Gestion et Société,N°22 ,2020,p.4.
8. MENNA K, MEHIBEL S, « La problématique des IDE en Algérie : Paradoxes d'une économie attractive faiblement attrayante », Revue Les Cahiers du CREAD, vol,33, N° 119/120 , 2017.
9. RABIA L, « Examen de la politique de promotion des investissements directs étrangers (I.D.E) en Algérie », Revue Droit et Science Humaine,N° 2 (34),2016.

3. Thèses et mémoires

1. BENHAMA A, Le régime d'investissements étrangers en Algérie, Thèse de Doctorat en droit, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2020.
2. BOUABDALLAH W, Les déterminants de l'IDE dans le cadre du système bancaire algérien , Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Tlemcen, 2016.

3. BOURICHE L, Les déterminants du chômage en Algérie : Une analyse économique (1980-2009) », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université de Tlemcen, 2013.
4. KACICHAOUCH T, Les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers : Aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb , Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Tizi-Ouzou ,2012.
5. KHELLADI A, Attractivité aux IDE, quel rôle pour les villes en Algérie ?, Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Béjaïa, 2011.
6. KHOURLI N, Les déterminants de l'investissement directs étrangers, Etude théorique et analyse empirique, Mémoire de Magister en Sciences Commerciales, Ecole Supérieure de Commerce d'Alger,2003.
7. MOUSSOU H, Essai de comparaison de l'attractivité des IDE dans le développement du secteur privé, Mémoire de Magistère en Sciences Economiques, Université de Bejaia, 2007.
8. NOUREDDINE A, La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université Agadir, 2010.
9. ZALATOU Naima, La privatisation et Investissement Direct Etranger cas de l'Algérie, Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université d'Oran,2014.
10. ZOURDANI Safia, Le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie : Le cas de la BNA », Mémoire de magister en Sciences Economiques, Université de Tizi-Ouzou, 2012.

4. Papiers de recherches

1. BOUALAM Fatima, « Les institutions et attractivité des IDE », Colloque International : Ouverture et émergence en Méditerranée, Maroc, 2008.
2. DRISS S, « L'attractivité des investissements directs étrangers dans le secteur textile habillement en Tunisie », Colloque de l'association de science Régionale, Canada, 2008.

3. DUPUCH S, MILAN C, Les déterminants des Investissements Directs Etrangers Européens dans les PECO, Papier de recherche, CEPN , N° 07, 2003
4. NORTH D, Institutions de change en économie, document de travail , Université de New York, 1990.
5. ZAIRI B, ATMANI A, « Les éléments d'avantages comparatifs et problématiques d'investissements étrangers directs en Algérie », Papier de recherche présenté en Colloque TTR, Université de Sétif, 1999.

5. Autres documents

1. ANDI, « Investir en Algérie », Ed. PNUD, 2010.
2. ANIMA, Guide sectoriel des politiques publiques pour l'investissement, 2016.
3. Banque Mondiale, Algérie diagnostic sur le climat de l'investissement étranger, 2013.
4. CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, Les zones économiques spéciales, 2019.
5. CNUCED, Examen de la politique de l'investissement en Algérie , Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, New York et Genève, 2004.
6. CNUCED, « Les investissements directs étrangers en Algérie en 2015 », Ed. Economica, 2016.
7. Code des investissements. Ordonnance n°01-03, relative au développement de l'investissement, 2016.
8. OCDE, Définition de référence des investissements directs internationaux, 4ème édition de OPU, Paris,2008.
9. OCDE, L'investissement direct étranger au service du développement , Optimiser les avantages minimiser les coûts,2002.
10. OCDE, Perspectives économiques en Afrique , Ed. PNUD, Algérie, 2017.
11. KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Ed.Economica, 2011.
12. KPMG, « Guide investir en Algérie », Ed. Economica, 2014.

13. KPMG, « Guide investir en Algérie », Ed.Economica. 2016.
14. SAYAH. M, Aperçu sur l'économie algérienne, Article sur l'économie algérienne, Economie, Tunisie, 2015.

6. Sites Internet

1. <http://www.cepii.fr/francgraph/publications/ecomond/lepoinstsur/2006ch8.pdf>,
<http://www.cepii.fr/francgraph/>
2. <http://www.cepii.fr/francgraph/publication/ecomond/lepoinstsur/2006ch8>.
3. <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/2373/1/bouriche-lahcene>.
4. <http://toubkal.imist.ma/bitstream/handle/123456789/7951/df?sequence=1>
5. <http://www.andi.dz>, consulté le 05/06/2021
6. <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.html>
7. <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-27006.html>,
8. <http://www.mdipi.gov.dz>.
9. [https://www.Kpmg.com/DZ/fr/IssuesAndInights/Publications/Documents/Guide%20Investir%C3%A9rie%](https://www.Kpmg.com/DZ/fr/IssuesAndInights/Publications/Documents/Guide%20Investir%C3%A9rie%20).
10. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/overview>.
11. <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2468&lang=1>.
12. <https://fr.statista.com/statistiques/794567/taux-de-chomage-algerie/>,
13. https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.DEFL.KD.ZG?end=2020&locations=DZ&name_desc=false&start=2006&view=chart,
14. <http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement>
15. <https://donnees.banquemondiale.org/>

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des schémas

Liste des abréviations

sommaire

Introduction générale01

CHAPITRE I: Généralités sur les IDE

Introduction04

Section 01 : Aperçu sur les IDE et les firmes multinationales..... 05

1.1. Les différentes définitions données aux IDE.....05

1.1.1. Définition de l'IDE selon le FMI.....06

1.1.2. Définition de l'IDE selon l'OCDE.....06

1.1.3. Définition de l'IDE selon l'organisation mondiale du commerce OMC.....08

1.1.4. Définition de l'IDE selon la CNUCED.....08

1.1.5. Définition de l'IDE selon la banque mondiale BM08

1.2. Définition des firmes multinationales08

1.3. Les avantages et les inconvénients des Investissements Directs Etrangers.....09

1.3.1. Avantages des Investissements Directs Etrangers.....09

1.3.2. Inconvénients des Investissements Directs Etrangers.....11

1.4. Les IDE dans le monde.....11

Section 02 : Typologie des investissements directs étrangers.....13

2.1. Typologies des IDE selon leurs motifs13

2.1.1. Les investissements valorisant les exportations.....13

2.1.2. Les investissements axés sur la promotion du marché local.....13

2.1.3. Les activités extérieures induites par les gouvernements des pays d'accueil.....14

2.2. Les stratégies des IDE.....14

2.2.1. L'IDE horizontal.....14

2.2.2. L'IDE vertical.....15

2.3. Formes des investissements directs étrangers.....15

Table des matières

2.3.1. L'IDE de création ou investissement (Greenfield).....	16
2.3.2. Les investissements Fusion-Acquisition (Brown Field).....	16
2.3.3. L'accord de licence (cession ou contrat).....	16
2.3.4. Le franchisage.....	16
2.3.5. La sous-traitance internationale.....	16
2.3.6. La joint-venture.....	16
2.3.7. Le partenariat.....	17
2.4. Les enjeux des investissements directs étrangers.....	17
2.4.1. Pour les pays d'accueil.....	17
2.4.2. Pour les pays d'origine.....	18
2.5. Les facteurs déterminants l'IDE.....	18
2.5.1. Les facteurs décisifs pour les IDE.....	18
2.5.1.1. Les motivations générales.....	18
2.5.1.2. L'environnement et la culture du monde des affaires.....	19
2.5.1.3. Les politiques d'aides gouvernementales.....	19
2.5.1.4. Le stock national des actifs créés.....	20
2.5.2. Les facteurs spécifiques dans la décision d'IDE.....	21
2.5.2.1. L'accès aux ressources.....	21
2.5.2.2. Les avantages d'accès au marché.....	21
2.5.2.3. La réduction des coûts.....	21
2.5.2.4. Surmonter les barrières commerciales.....	22
2.5.2.5. Les infrastructures.....	22
2.6. Les entraves à L'IDE.....	24
2.6.1. Le risque de change.....	24
2.6.2. Les risques administratifs.....	25
2.6.3. Le risque pays et politique.....	25
2.6.4. L'asymétrie de l'information.....	25
Section 03 : Notion d'attractivité des IDE.....	26
3.1. Le concept d'attractivité.....	26
3.2. Mesure de l'attractivité.....	27
3.2.1. Les enquêtes d'opinion.....	28
3.2.2. Les approches économétriques.....	28
3.2.3. Les indicateurs élaborés par les institutions internationales.....	28
3.2.3.1. L'indicateur de performance en termes d'investissement entrant.....	29

3.2.3.2. L'indice d'entrée d'IDE de la CNUCED.....	29
3.3. Les besoins de l'analyse de l'attractivité.....	30
3.3.1. Élaboration de la stratégie de marketing territorial.....	30
3.3.2. Action commerciale auprès des investisseurs.....	30
3.3.3. Conseil au politique de développement local.....	31
3.4. Les facteurs déterminants l'attractivité.....	31
3.4.1. La qualité des infrastructures du pays.....	31
3.4.2. Importance des institutions.....	31
3.4.3. Taille du marché.....	32
3.4.4. Compétitivité fiscale.....	32
3.4.5. Importance des effets d'agglomération.....	33
Conclusion	33

Chapitre II: Les opportunités d'investissement et l'attractivité des IDE en Algérie

Introduction	34
Section 01: Les atouts et avantages de l'Algérie en matière d'attractivité des IDE	34
1.1. Les richesses naturelles et la disponibilité des matières premières.....	34
1.2. La situation géographique et la proximité des marchés potentiels.....	35
1.3. Le développement des infrastructures de base.....	36
1.4. Taille de marché relativement importante.....	37
1.5. Les atouts d'ordre juridique.....	37
1.5.1. La liberté d'investissement.....	35
1.5.2. L'égalité de traitement.....	38
1.5.3. Les garanties accordées aux investissements étrangers.....	38
1.5.4. Le transfert des capitaux.....	39
Section 02 : Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie	39
2.1. Les règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie.....	40
2.1.1. La liberté d'investir.....	40
2.1.2. L'allègement des procédures administratives.....	40
2.1.3. L'élargissement des secteurs d'investissements.....	40
2.1.4. Traitement, protection et garanties contentieuses.....	41
2.1.4.1. Le traitement.....	41
2.1.4.2. La protection des droits de propriétés.....	41

Table des matières

2.1.4.3. Le transfert des fonds.....	41
2.1.4.4. Le règlement des différends.....	42
2.1.4.5. Le partenariat.....	42
2.2. Les institutions chargées de la promotion des investissements.....	42
2.2.1. L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI.....	43
2.2.2. Le conseil national des investissements CNI.....	43
2.2.3. Le guichet unique.....	44
Section 03 : le climat des affaires et les obstacles à l'IDE.....	44
3.1. Définition du climat des affaires.....	45
3.2. Les contraintes à l'accueil des Investissements Directs Etrangers en Algérie.....	45
3.2.1. La lenteur administrative.....	46
3.2.2. Déficit d'image et de communication.....	46
3.2.3. Retards dans les infrastructures.....	46
3.2.4. Faible protection des investissements.....	46
3.2.5. Existence d'un important secteur informel	47
3.2.6. Absence de partenaire fiable.....	47
3.2.7. L'inadaptation du système judiciaire.....	47
3.2.8. Problème de financement.....	48
3.2.9. La taille du marché.....	48
3.2.10. La corruption.....	48
3.2.11. Difficultés d'accès au foncier industriel	48
Conclusion	49

Chapitre III: Les IDE en Algérie : quel bilan ?

Introduction.....	50
Section 1 : L'évolution des investissements directs étrangers en Algérie.....	50
1.1. Les tendances des IDE en Algérie	50
1.1.1. La première période (1970-1994).....	50
1.1.2. La deuxième période (1995-2017).....	51
1.1.3. La troisième période (2017-2019).....	52
1.2. Répartition sectorielle des IDE en Algérie.....	57
Section 2 : L'ouverture économique algérienne aux investissements et l'effet des IDE.....	59

Table des matières

2.1. Aperçu sur l'économie algérienne	59
2.2. Les effets des IDE en Algérie.....	64
2.1.1. Les effets des IDE sur la balance des paiements.....	65
2.2.2. Les effets des IDE sur le développement du tissu industriel international.....	65
2.2.3. Les effets des IDE sur la productivité.....	65
2.2.4. Les effets des IDE sur l'emploi.....	65
2.2.5. Les effets des IDE sur les salaires.....	66
Section 3: Comparaison de la performance de l'Algérie en termes d'IDE avec le potentiel d'attractivité	66
3.1. La performance de l'investissement direct étranger IDE.....	67
3.1.1. L'Algérie et les IDE : Paradoxes d'une économie attractive qu'attrayante.....	68
3.1.2. La relation entre la performance de l'investissement direct étranger et l'économie algérienne	72
3.2. Comparaison de la performance de l'Algérie en termes d'IDE avec les pays voisins.....	73
3.2.1. Les IDE en Algérie en comparaison avec les pays voisins.....	74
3.2.2. Comparaison en termes de stock d'IDE	74
3.2.3. Comparaison en termes de facilité de faire des affaires	75
3.2.4. Evaluation de l'impact de l'amélioration du climat des affaires sur l'attractivité des IDE dans les pays du Maghreb	78
Conclusion	80
Conclusion générale	81
Bibliographie	82
Table des matières	

Résumé

Aborder aujourd'hui le thème de l'attractivité des IDE relève d'une préoccupation essentielle d'un pays comme l'Algérie. Notre problématique est consacrée à connaître qu'est ce qui fait de l'Algérie un pays attractif mais peut attrayant, et d'évaluer la contribution des atouts d'Algérie dans la concurrence internationale pour attirer des IDE, ainsi de mettre en lumière les obstacles et le mauvais climat des affaires en Algérie.

De la, notre pays n'arrive pas à profiter des avantages offerts ni par sa proximité géographique ni par ses réserves énergétiques, à part le secteur des hydrocarbures. L'amélioration de ces aspects est plus que nécessaire.

Mot clés : investissement direct étranger, attractivité, climat des affaires.

Abstract

Addressing the theme of the attractiveness of FDI today is a key concern of a country like Algeria. Our issue is devoted to knowing what makes Algeria an attractive country but may be attractive, and to assess the contribution of Algeria's strengths in international competition to attract FDI, thus highlighting the obstacles and the bad business climate in Algeria. Our country is unable to take advantage of the advantages offered neither by its geographical proximity nor by its energy reserves, apart from the hydrocarbon sector. Improvement of these aspects is more than necessary.

Key word: foreign direct investment, attractiveness, business climate

التلخيص

إن قضيتنا مكرسة لمعرفة ما الذي يجعل الجزائر . إن معالجة موضوع جاذبية الاستثمار الأجنبي المباشر اليوم هو الشاغل الرئيسي لبلد مثل الجزائر دولة جاذبة ولكن لم تستطع إستغلال جاذبيتها ، ولتقييم مساهمة نقاط القوة الجزائرية في المنافسة الدولية لجذب الاستثمار الأجنبي المباشر ، وبالتالي تسليط الضوء على العقبات ومناخ الأعمال السيئ في الجزائر.

التحسين في هذه . إن بلدنا غير قادر على الاستفادة من المزايا التي لا يوفرها قرابه الجغرافي ولا احتياطياته من الطاقة ، باستثناء قطاع الهيدروكربونات الجوانب هو أكثر من الضروري.

الأعمال مناخ ، الجاذبية ، المباشر الأجنبي الاستثمار :المفتاحية الكلمات